

# PORTFOLIO EUROPEEN DES LANGUES DE L'EXPERIMENTATION A LA MISE EN OEUVRE (2001 – 2004)

Rapport de synthèse - Version finale

Rolf Schärer, Rapporteur Général

Avec la participation de David Little, coordinateur, Séminaires européens du  
PEL et de Francis Goullier, Vice-Président, Comité européen



Juillet 2004

DGIV/EDU/LANG (2004) 6 - Final

# **Portfolio Européen des Langues De l'expérimentation à la mise en œuvre (2001 – 2004)**

## **Rapport de synthèse - Version finale**

Rolf Schärer  
Rapporteur Général

Avec la participation de  
David Little, coordinateur, Séminaires européens du PEL  
et de  
Francis Goullier, Vice-Président, Comité européen de validation

Division des Politiques Linguistiques  
Strasbourg



## Sommaire

I.	Résumé analytique pour les décideurs et les leaders d'opinion.....	5
II.	L'utilisation du Portfolio européen des langues.....	9
III.	Le Portfolio européen des langues fait-il une différence ? .....	15
IV.	Concepts et stratégies de mise en œuvre.....	20
V.	Compte rendu des activités dans les pays membres et les ONG.....	30
Annexe A	David Little: Mise en oeuvre du PEL, 2001-2004: le rôle des séminaires européens.....	61
Annexe B	Francis Goullier: Compte rendu du fonctionnement du Comité de validation.....	67
Annexe C	Vue d'ensemble des modèles de PEL validés et non-validés selon les secteurs.....	69
Annexe D	Projet: Europass - Passeport de Langues.....	79



## I. Résumé analytique pour les décideurs et les leaders d'opinion

Le *Portfolio européen des langues* (PEL) et le *Cadre européen commun de référence* (CECR) figurent parmi les instruments de promotion de la politique du Conseil de l'Europe en matière d'enseignement des langues<sup>1</sup>.

La Conférence permanente des Ministres de l'Éducation du Conseil de l'Europe a adopté une résolution recommandant la diffusion et l'utilisation de *Portfolio européen des langues* (PEL)<sup>2</sup> sur une grande échelle.

Ce rapport expose les activités de développement et de mise en œuvre de 2001 à l'été 2004. Il rend compte des effets significatifs, sans oublier de pointer les difficultés rencontrées.

La plupart des États membres ont entrepris des travaux de recherche sur le PEL, sur son développement et sa mise en œuvre ; les premiers résultats sont impressionnants. Les pages consacrées aux rapports nationaux attestent de l'ampleur et de la richesse de ces activités.

Plus de 1 250 000 apprenants ont bénéficié d'un *Portfolio européen des langues* avec lequel ils ont travaillé de façon plus ou moins intensive sur une période plus ou moins longue. Le feedback est encourageant. Dans la plupart des cas, on a régulièrement constaté des effets positifs sur le processus d'apprentissage, les résultats de l'apprentissage et la motivation de l'apprenant.

En mai 2004, 64 modèles de PEL avaient été validés ; 18 sont en phase pilote et 11 autres sont prévus à court terme ou sont déjà en cours de préparation. L'extrême variété des modèles développés – en termes de conception, de structure et de teneur – reflète la diversité des contextes éducatifs, des priorités et des préférences.

Les projets dont il est rendu compte présentent une grande variété d'objectifs, de structure et de niveau de développement. Ce sont encore majoritairement des projets pilotes avec pour objectif de construire un savoir-faire et d'acquérir une expérience. Les buts des projets pilotes sont étroitement focalisés, leurs échéances sont à court terme et les ressources nécessaires sont attribuées de façon exceptionnelle. Manifestement, les projets pilotes préparent le terrain pour une mise en œuvre généralisée.

Les projets de mise en œuvre qui impliquent 10 000 apprenants ou plus sont jusqu'ici des développements récents et restent des exceptions. Ils ont pour objectif premier de faire du PEL un outil efficace de la pratique quotidienne de l'enseignement et de l'apprentissage. La perspective est à long terme et repose sur une réflexion éducative plus large. Le PEL est présenté comme un instrument viable pour introduire le changement et le gérer, pour clarifier les normes, pour mesurer les résultats et améliorer la qualité.

Les expérimentations limitées semblent tout autant nécessaires que les projets de mise en œuvre d'envergure pour évaluer l'impact du PEL. Les projets pilotes mettent en évidence certaines conséquences pédagogiques ; les projets mis en œuvre établissent les bases d'un

---

<sup>1</sup> Voir Recommandations N° R (82) 18 et R (96) 6 concernant les langues vivantes, du Comité des Ministres aux États membres du Conseil de l'Europe.

<sup>2</sup> Résolution sur le *Portfolio européen des langues*, Cracovie, Pologne, 15-17 octobre 2000

contrôle des finalités à long terme telles que la promotion du plurilinguisme, la mobilité, la compréhension et le respect mutuels. La quantité impressionnante des activités en cours et leur dynamisme n'ont cessé de progresser jusqu'à la fin de la phase actuelle du projet 2001-2004.

Les perceptions différentes des facettes du PEL mènent à de multiples interprétations quand il s'agit d'évaluer les défis rencontrés et les résultats obtenus jusqu'ici.

Les réactions des professionnels impliqués dans les projets pilotes sont de plus en plus positives. Leur point de vue est corroboré par les études de terrain effectuées dans différents contextes éducatifs. Il faut toutefois remarquer qu'on a encore besoin d'études supplémentaires pour parvenir à une compréhension vraiment bien fondée de l'impact éducatif du PEL.

Les inquiétudes les plus couramment exprimées semblent typiques des projets pilotes et leur être propres. Elles tournent autour du statut incertain du PEL dans le contexte scolaire et hors de ce contexte, elles sont liées au flou que l'on perçoit entre le programme officiel et les revendications générées par le PEL et au sentiment que le travail et l'effort investis ne sont pas complètement compris ni appréciés par les collègues et les autorités éducatives.

Il y a aussi cependant des enseignants, des apprenants et des administrateurs qui doutent qu'il y ait un équilibre positif entre l'investissement nécessaire et le bénéfice visible de maintenir un PEL. Ils constituent une minorité mais il faut prendre leur opinion au sérieux.

Les projets de mise en œuvre paraissent affronter un vrai dilemme : l'utilisation du PEL doit-elle être volontaire ou obligatoire ? La plupart des enseignants et des apprenants qui ont travaillé avec le PEL préconisent clairement une utilisation volontaire. D'un autre côté, une introduction volontaire semble constituer une base bien faible pour que le PEL trouve sa place dans un système éducatif officiel.

Quelques nouveaux grands projets de mise en œuvre ont démarré grâce à une invitation lancée aux écoles de s'engager à utiliser le PEL. La réponse fut encourageante : une base large et sûre pour une mise en œuvre étendue a été mise en place. On en a pour exemples les projets de Thuringe (Allemagne), du Piémont et de la Lombardie (Italie).

Certaines institutions éducatives semblent considérer le PEL comme un outil de liaison viable entre les différentes formes et activités d'enseignement. Elles considèrent que le PEL favorise la cohérence et la qualité des services et qu'il donne une visibilité aux résultats de l'enseignement.

Il semble que l'attraction des écoles pour le PEL provienne en grande partie de réformes récentes et de directions stratégiques nouvelles dans le monde de l'éducation. A savoir :

- La réforme des programmes avec un déplacement des responsabilités et du pouvoir de décision du centre vers les régions et vers les établissements éducatifs individuellement.
- L'obligation grandissante faite aux établissements éducatifs de préciser leurs objectifs et les résultats attendus de manière cohérente et transparente.

- Le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) et la recherche en cours d'une approche adaptée de l'enseignement et de l'apprentissage des langues d'enseignement, des langues maternelles et des autres langues.
- La création et la promotion par l'Union européenne d'un Europass comprenant un CV standard et, parmi d'autres documents, le Passeport des langues.

L'intérêt croissant pour le PEL d'écoles entières est un atout important du point de vue stratégique pour une mise en œuvre vraiment généralisée. Si cet intérêt n'est pas encore un phénomène universel, il n'en constitue pas moins un pas essentiel pour accroître la pertinence du PEL et son acceptation.

Le Portfolio européen des langues est un projet pan-européen fondé sur des principes innovants. Ces principes continuent à séduire l'imagination des professionnels partout en Europe et semblent assez forts pour induire une multitude de projets cohérents. Au niveau européen, la coordination est garantie par la série des séminaires européens sur le PEL<sup>3</sup>.

La structure ouverte du projet et la dynamique qu'il génère semblent au cœur de quelques défis récurrents. Les différences d'interprétation de principes communs augmentent au fur et à mesure que la quantité des projets au niveau européen augmente. Il faut alors un contrôle afin de maintenir un tronc commun au PEL ainsi que des normes de qualité transparentes pour appuyer sa validité apparente.

Le Comité de validation du PEL a pour mandat de vérifier la conformité des modèles de PEL qui lui sont soumis aux *Principes et lignes directrices* et d'accorder aux modèles retenus un numéro d'accréditation spécifique. L'application des *Principes et lignes directrices* communs à tous les modèles soumis s'est avéré être un challenge considérable pour le Comité de validation. Il fut souvent difficile d'arriver à un accord sur l'équilibre souhaitable entre le tronc commun européen et l'acceptabilité des variantes proposées.

La validation assure un statut au modèle de PEL en question ; les procédures de validation tendent à établir une « jurisprudence ». Ces deux effets paraissent avoir une influence directe sur les productions et la mise en œuvre.

La valeur croissante attribuée aux modèles de PEL validés a pour conséquence des développements supplémentaires souhaitables et, par moment, une prolifération désordonnée. Il faut toutefois remarquer que les conséquences indésirables étaient surtout dues à des modèles non validés et aux revendications commerciales du « portfolio des langues » sur le marché.

Le mandat officiel du Comité de validation se limite à la validation du PEL en tant qu'outil et produit. La responsabilité du contrôle de la mise en œuvre incombe aux Etats membres et aux établissements éducatifs concernés. Néanmoins, en pratique, de nombreux concepteurs et coordinateurs de projets ont demandé à la Division des politiques linguistiques de les aider à produire des modèles de PEL et à résoudre des problèmes relatifs à leur mise en œuvre.

Le Portfolio européen des langues n'est qu'une des activités de la Division des politiques linguistiques. L'interdépendance des différentes activités est évidente. Le PEL en tant qu'instrument peut contribuer à l'avancement des buts fondamentaux de la Division mais ne

---

<sup>3</sup> Voir Annexe A.

peut les atteindre tout seul. Par exemple, le PEL peut servir à valoriser la compétence langagière et interculturelle individuelle, peut-être à influencer jusqu'à un certain point le choix des langues que l'on étudiera mais la décision fondamentale sur les langues qui seront enseignées dans un système éducatif donné relève d'un choix politique. Les différents projets de la Division ont été récemment présentés et discutés lors d'un Forum sur les politiques linguistiques qui a eu lieu à Strasbourg<sup>4</sup>.

Reste un certain nombre de défis propres au PEL :

- Pour que le PEL soit vraiment pertinent dans des contextes de formation continue comme d'enseignement institutionnel, il faut parvenir à une masse critique de modèles utilisés. Jusqu'à présent, leur nombre est globalement remarquable et augmente rapidement mais leur pénétration est encore inégale dans l'ensemble. Il faudra faire des efforts volontaristes pour créer les conditions favorables à une mise en œuvre généralisée et pour motiver un nombre important d'écoles entières à s'engager à utiliser le PEL.
- La formation d'un grand nombre d'enseignants, en plus des responsables du PEL et des administrateurs de projets, devra rester la première des priorités. La création d'une tribune internationale permanente de compte rendu et d'échange d'expériences pourrait s'avérer une mesure de soutien supplémentaire. Le Centre européen des langues vivantes de Graz offre un soutien crucial dans ces domaines à un niveau européen<sup>5</sup>.
- Dans une perspective à long terme, la promotion du PEL doit être étendue au monde du travail pour garder sa crédibilité et sa pertinence. Au moment du passage de l'école à la vie active, les apprenants et les enseignants attendent du PEL qu'il ait le statut et la compétence annoncés pour être pris en compte.
- Le savoir-faire et l'expérience acquise doivent être recueillis, analysés, synthétisés et transférés. Il faut constituer un corpus d'exemples de bonne pratique qui soit source d'inspiration pour le nombre croissant de projets complémentaires.
- Le Tronc commun européen exige une attention continue. Il faut examiner régulièrement les éléments communs et améliorer leur accessibilité. Divers groupes d'utilisateurs attendent du Conseil de l'Europe qu'il mette à disposition, sous forme électronique, des modèles de PEL génériques ainsi que des contenus validés. En outre, le Tronc commun européen doit être protégé par le Conseil de l'Europe et entrer librement dans le domaine public.
- Il devient de plus en plus évident que les bénéfices du PEL sont optimisés lorsqu'il est utilisé de façon systématique sur une période suffisamment longue. Il est prouvé que les individus impliqués dans les processus d'apprentissage en retirent rapidement des avantages. En revanche, il faut un temps considérable pour obtenir des effets perceptibles et mesurables sur les systèmes éducatifs dans leur globalité. Il faudra poursuivre une recherche fondée sur des critères consensuels pour préserver la validité apparente du PEL et la crédibilité à long terme des projets de mise en œuvre.
- Compte tenu de leur influence grandissante, le PEL et le *Cadre européen commun de référence* ont donné lieu à de vives discussions et les concepts sous-jacents sont examinés à la loupe. Il en ressort qu'il faut continuer à développer et à affiner ces deux outils. Et, pour ce faire, il faut reconduire les mandats et prévoir des moyens.

---

<sup>4</sup> Rapport bientôt disponible sur le site : [www.coe.int/lang](http://www.coe.int/lang)

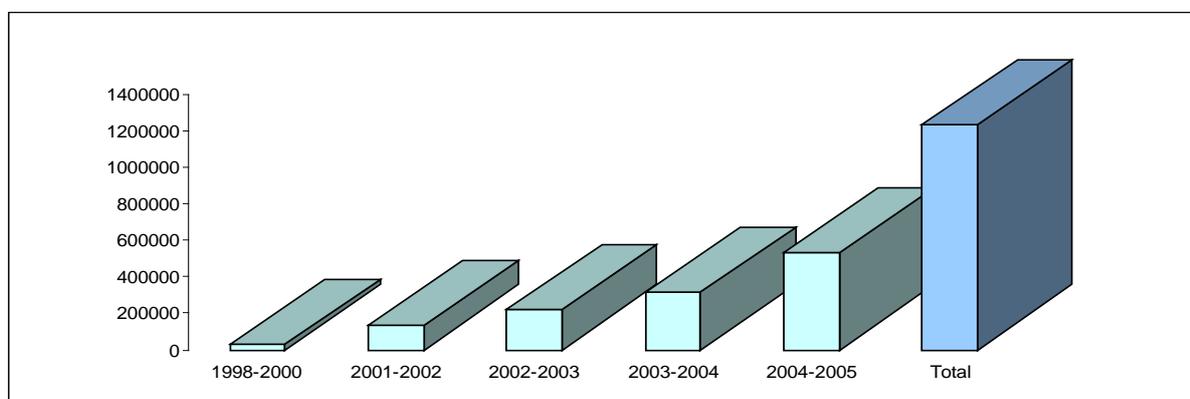
<sup>5</sup> CELV : Les langues pour une cohésion sociale. Programme d'activités 2004-2007. <http://www.ecml.at>

- La promotion de la compétence langagière et interculturelle est l'une des préoccupations que le Conseil de l'Europe partage avec d'autres et il semble que le PEL ait provoqué un intérêt qui dépasse l'enseignement et l'apprentissage des langues étrangères. Tenir compte de «la langue maternelle» et d'autres disciplines lorsqu'il s'agit d'examiner et de coordonner étroitement des projets conjoints tels que le développement d'un Europass dans le cadre de l'Union européenne semble d'un intérêt vital.

La mise en œuvre est bien partie. Jusqu'ici, les résultats sont encourageants. Pour préserver la dynamique du projet et pour consolider ce qui a été fait à ce jour, il faut poursuivre un encouragement politique et pratique quotidien et, si possible, le renforcer.

## II. L'utilisation du Portfolio européen des langues

*Portfolios européens des langues distribués : nombre total déclaré, environ 1 250 000*

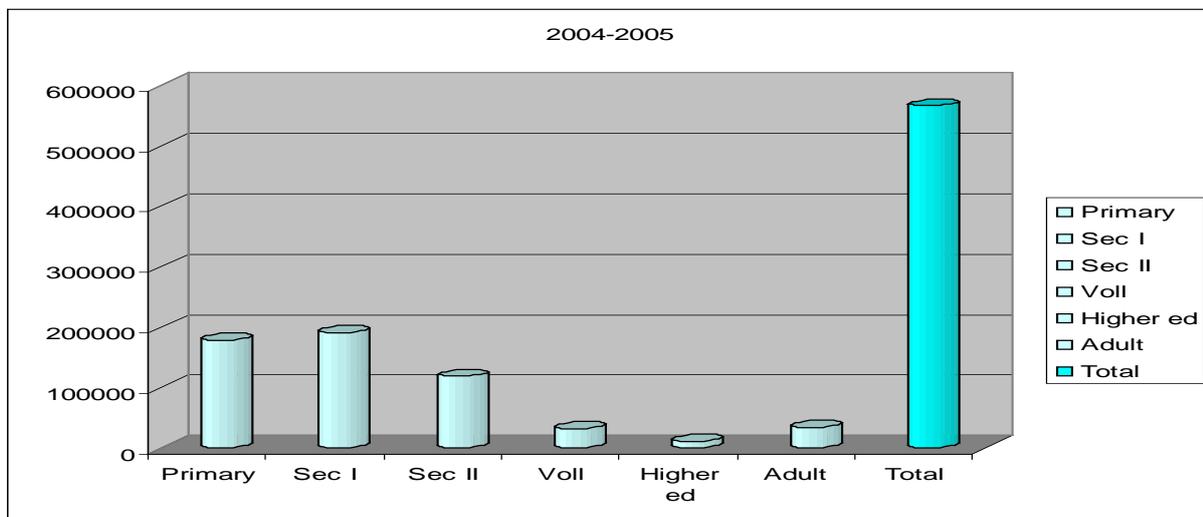


Le nombre d'exemplaires distribués donne une idée du succès du processus de diffusion du PEL.

Ces chiffres ne sont qu'une estimation, souvent basée sur des données incomplètes recueillies dans des circonstances variables et rapportées à des moments différents.

Il est important de garder une trace du nombre de portfolios distribués pour maintenir la dynamique de la diffusion et du processus de mise en œuvre de même que pour préserver la valeur nominale du PEL en tant que produit.

*Portfolios européens des langues utilisés : estimation pour l'année scolaire 2004-2005*



Tous les PEL distribués ne sont pas utilisés et les estimations sont très variables. Les chiffres déclarés pour l'année scolaire 2004-2005 représentent une croissance de 50% par rapport à l'année précédente et confondent les chiffres des projets en cours et ceux des projets à venir.

Il convient d'examiner plusieurs questions posées par ces estimations :

- a) Que signifie vraiment « être utilisé » ?  
Est-ce que cela signifie « utilisé régulièrement dans un contexte éducatif formel » ?  
Est-ce que cela signifie « utilisé par un individu à sa façon » ?
- b) Que signifie « utilisé régulièrement » ?  
Est-ce que cela signifie tous les jours, toutes les semaines, tous les mois, une fois par trimestre, sur plusieurs années scolaires ?  
Est-ce que cela signifie « utilisé quand et comme l'individu le juge approprié » ?
- c) Est-ce que « utilisé » renvoie à l'utilisation effective des documents du PEL ?  
Est-ce que « utilisé » renvoie aussi aux activités basées sur les principes du PEL ?
- d) On dispose désormais de plusieurs modèles du PEL électroniques et les premières versions interactives seront bientôt opérationnelles.
- e) Photocopier des modèles de PEL complets ou en partie est une pratique très répandue ; les chiffres peuvent atteindre des dizaines de milliers mais ne sont pas connus.
- f) De nouveaux projets surgissent et ne sont pas immédiatement déclarés.

Il est probable que ces différentes incertitudes s'équilibrent et qu'au moins 450 000 à 500 000 apprenants utiliseront activement le PEL dans des contextes scolaires formels durant l'année 2004-2005.

Sur environ 1 250 000 PEL distribués pendant toute la période initiale du projet, la question d'en connaître le nombre toujours utilisé ne peut être que spéculative. Pour le moment, aucune recherche n'a été entreprise et il n'y a pas de données pertinentes disponibles.

Il s'est avéré difficile de suivre l'utilisation du PEL par des apprenants individuels, des classes entières, des populations d'apprenants sur plusieurs années scolaires et d'un secteur éducatif à l'autre.

Il y a des projets régionaux et nationaux de mise en œuvre en cours qui couvrent l'ensemble du système éducatif officiel. Avec le temps, ils apporteront des informations complémentaires sur les types d'utilisation individuelle et institutionnelle.

Recueillir les données nécessaires sur des programmes en cours de mise en œuvre à grande échelle pour comprendre l'impact sur les systèmes éducatifs de l'utilisation stable à long terme du PEL pose encore un défi.

Les projets pilotes et d'utilisation du PEL ont fonctionné très largement sur la base du volontariat et d'un engagement personnel. Pour qu'une vraie mise en œuvre d'envergure soit un succès, il faut en élargir l'application ; le PEL doit devenir partie intégrante de la politique scolaire.

Etendre l'acceptation et l'augmentation des PEL en cours d'utilisation pendant la prochaine étape à venir du projet pose encore un défi et il faudra poursuivre les efforts pour fournir un soutien opérationnel vital.

### ***Unité et différence des modèles de PEL en usage***

Vue d'ensemble : Modèles PEL	6-10	11-15	16+	Form. Prof.	Univ.	Adultes
Validés 64*	16	22	13	4	5	9
En attente de validation 3		1	1		1	
Versions pilotes 18	8	6	2		1	1
En préparation 11	8	3				

\*64 numéros de validation ont été attribués à ce jour. Dans certains cas, un seul numéro de validation affecté d'un suffixe a été attribué à des modèles de PEL conçus comme des séries mais produits dans plusieurs versions linguistiques ou visant des groupes d'apprenants différents.

Les versions pilotes répertoriées, voire un peu plus, seront très probablement prêtes à être validées dans les douze prochains mois ; les modèles en préparation le seront dans les 24 prochains mois.

A ce jour, 36 Etats membres sur 45, dont tous les plus grands, sont d'une façon ou d'une autre engagés dans le développement, l'expérimentation ou la mise en œuvre d'un PEL. Une centaine de nouveaux modèles devraient venir s'ajouter si tant est que tous les Etats membres développent leurs propres modèles pour les différents cycles. Avec la nouvelle tendance de production régionale et non plus nationale, on peut s'attendre à un chiffre encore plus élevé.

En outre, les établissements d'enseignement ont commencé individuellement à produire des modèles destinés à leur propre public et à des fins spécifiques. Enfin, la production de modèles déposés supplémentaires est dictée par la valeur marchande et le prestige croissant du PEL.

La dynamique ainsi créée est un indicateur du succès du PEL et de la stratégie de mise en œuvre ouverte choisie pour la diffusion et l'utilisation du PEL partout en Europe ; elle n'en est pas moins un sujet d'inquiétude. Il semble qu'il y ait trois ensembles de questions conjointes à examiner :

- *Est-il souhaitable et réalisable de laisser au projet sa dimension pan-européenne ?*

Dans ce contexte, il faut évaluer les avantages à l'aune de la valeur ajoutée créée par la coopération européenne. Tout indique qu'ils sont considérables. La faisabilité dépend de la relation entre la disponibilité des ressources appropriées et les attentes. Le feedback semble indiquer que l'organisation ouverte actuelle du projet a poussé le secrétariat et le Comité de validation jusqu'aux limites de leurs capacités. Il faudra ajuster soit les attentes soit les ressources pour faire face au volume croissant d'activités.

- *Est-il réalisable de préserver un tronc commun crédible et des normes de qualité identiques ?*

La diversité est l'une des caractéristiques essentielles de l'Europe et il semble inévitable que cela conduise à des mises en pratique différentes de principes identiques. Les modèles de PEL reflètent une diversité considérable de conception, de forme et de contenu en dépit du tronc commun et de l'accord initial sur les principes. Pourtant, le tronc commun paraît servir de guide viable pendant la phase de production sans étouffer la créativité.

Il existe différents points de vue sur la question de savoir si et comment le tronc commun doit être renforcé comme en témoignent les arguments ci-dessous :

Pour la diversité :

- Les modèles reflètent la diversité linguistique et culturelle de l'Europe, d'où leur nécessité.
- Les modèles doivent refléter le plus fidèlement le contexte d'apprentissage concerné.
- Un sentiment évident de propriété à l'égard des modèles est nécessaire ; il renforce la motivation.
- Les modèles standardisés brident l'innovation et le développement.
- Une régulation excessive entraverait la dynamique du processus de mise en œuvre.

Contre la prolifération :

- Le PEL soutient un effort européen commun ; il faut donc une identité européenne claire.
- Il faut assurer la qualité du produit et de son processus de mise en œuvre ce qui exige de pouvoir concentrer les efforts sur un nombre restreint de modèles standard.
- Le processus de validation doit tenir compte de la rareté des ressources disponibles.

Ces arguments n'ont pas le même poids lorsqu'on les applique à des modèles de PEL pour des groupes d'âges différents, leur importance varie aussi lorsqu'appliqués aux 2 fonctions du PEL : la fonction pédagogique et de compte rendu du PEL. Maintenir un équilibre raisonnable entre le tronc commun européen et la liberté des variantes s'avère un vrai défi.

L'interprétation du feedback du processus de mise en œuvre est une autre tâche exigeante. Il faudra utiliser ce feedback pour encourager la révision des modèles de PEL individuels et, plus important encore, celle du tronc commun et des lignes directrices communes.

Dans un nombre croissant de cas, les projets de mise en œuvre sont informatisés. Leurs applications vont de l'apport d'information par téléchargement jusqu'aux solutions complètement interactives en ligne. Les modèles de PEL électroniques augmentent largement la diffusion et le potentiel de mise en œuvre mais soulèvent une nouvelle série de questions telles que la nécessité de garantir la protection des données personnelles autant que l'intégrité des principes communs du PEL.

Au stade actuel du projet, toutes ces tâches complexes ont été assurées conjointement par la Division des Politiques Linguistiques (DPL) et par le Comité de validation du PEL qui outrepassait ainsi un tant soit peu les termes de son mandat. Il a été proposé que l'expertise fasse l'objet de deux mandats conjoints différents qui pourraient s'avérer nécessaire dans l'avenir, l'un pour apporter un conseil technique et l'autre pour mener une réflexion sur les principes, les lignes directrice et le contenu.

Il y a, en outre, deux raisons fonctionnelles pour lesquelles une telle division serait nécessaire :

- Le besoin de communication et de consultation intensives va s'accroître au fur et à mesure de la croissance du projet pan-européen et de l'évolution du tronc commun et des principes communs ;
  - Il semble souhaitable que le Conseil de l'Europe publie ses propres modèles génériques de PEL sous forme électronique pour servir de référence générale et pour protéger le Tronc commun.
- *Est-ce utile et réalisable de réfréner la prolifération de modèles du PEL ?*

En vertu de son mandat actuel, le Comité de validation a pour mission de valider tout modèle de PEL soumis par les autorités éducatives, les établissements d'enseignement, les ONG et les institutions commerciales de droit privé ou à but non lucratif tant qu'ils se conforment aux Principes et lignes directrices européens communs. En même temps, il doit éviter toute prolifération excessive. Toutefois les seuls moyens dont il dispose sont le conseil et la persuasion.

Bien que les opinions divergent considérablement quant à ce qui constitue une prolifération excessive, il apparaît clairement que la question ne se résume pas au nombre de modèles produits et validés.

Il y a de « bonnes » raisons de produire des modèles différents :

- Les modèles de PEL doivent être adaptés aux spécificités des groupes d'apprenants
- Les modèles de PEL doivent être rédigés dans une langue compréhensible par le groupe cible
- Les modèles de PEL doivent refléter les contextes culturels particuliers et les traditions éducatives
- Le feedback semble indiquer que les modèles de PEL adaptés à un curriculum donné sont plus faciles à utiliser en milieu institutionnel
- Un sens très fort de la propriété pour un modèle de PEL donné semble donner un élan à la plupart des projets de mise en œuvre
- La création de son propre modèle de PEL exige de la réflexion et construit un savoir-faire
- L'état des connaissances sur le PEL progresse constamment
- Etc.

Il semble que la prolifération soit perçue comme « excessive » lorsque différents modèles de PEL entrent en concurrence pour le même groupe d'utilisateurs en franchissant les frontières des responsabilités ou les zones d'influence. Lorsqu'il est arrivé que différents modèles entrent en concurrence, comme on pouvait s'y attendre, cela a été jugé souhaitable d'un côté et indésirable de l'autre.

La coopération, y compris l'utilisation de modèles en partenariat, paraît en principe souhaitable. Toutefois, elle est source de confusion et de tensions lorsque plusieurs modèles arrivent de façon aléatoire dans un projet au demeurant bien structuré.

On a pour exemples :

- Des modèles de PEL validés développés directement par delà les frontières régionales et nationales sans l'accord des différentes autorités éducatives concernées
- Des modèles de PEL validés produits sous licence et commercialisés au-delà du territoire et des secteurs pour lesquels ils avaient été conçus et validés à l'origine
- La concurrence entre deux modèles ou plus avec une traduction différente du tronc commun du français ou de l'anglais en d'autres langues
- La diffusion libre de modèles déviants du PEL comme supports promotionnels pour concurrencer le matériel scolaire.

La prolifération soulève aussi des questions relatives à la qualité :

- Les modèles de PEL conçus pour un groupe cible et un contexte donnés sont utilisés pour des groupes ayant des caractéristiques très différentes
- Les descripteurs des compétences langagières ne sont pas toujours conçus selon les méthodes utilisés pour la production des échelles du Cadre européen commun de référence
- Certains établissements éducatifs utilisent des modèles différents pour des langues cibles différentes et, ce faisant, omettent de poursuivre le but du plurilinguisme
- Des éléments du portfolio ou des parties de ces éléments sont commercialisés sans avoir été validés

- De nouveaux modèles du PEL empruntent des éléments de modèles déjà validés sans autorisation ni en faire une reconnaissance formelle.

La prolifération peut aussi paraître « excessive » quand la multiplication des modèles absorbe une part trop importante des ressources disponibles. L'appréciation en cela semble étroitement liée à l'établissement des priorités dans des domaines de responsabilité donnés.

Des décisions de cette nature doivent être acceptées comme une question strictement interne malgré l'impact qu'elles peuvent avoir sur la prolifération. Le choix fait dans un certain nombre d'Etats membres de produire des modèles de PEL sur une base régionale plutôt que centrale n'est qu'un exemple parmi d'autres.

Les règles qui régissent la candidature à la validation et la validation même semblent exercer une influence considérable sur la prolifération dans ce qu'elle a de positif aussi bien que négatif. Si les obstacles sont trop faibles, ils diminueront la crédibilité en terme de qualité ; s'ils sont trop élevés, ils seront contournés.

Le Comité de validation s'est réuni dix fois entre 2001 et 2004 et a examiné plus de 80 demandes. La charge de travail a atteint la limite du possible tant pour les membres du Comité que pour ceux du Secrétariat. Il est évident qu'on ne pourra pas traiter un volume plus important sans aménager les procédures ou accroître les ressources.

Plusieurs options sont possibles :

- On peut abandonner complètement la validation. Mais un changement aussi radical compromettrait le PEL dans sa dimension d'entreprise pan-européenne
- On pourrait limiter l'accès à la validation à un groupe sélectionné de candidats. Compte tenu de la problématique de la prolifération excessive, cette voie risque d'être dangereuse
- Le processus de validation pourrait être canalisé en confiant le contrôle de la conformité des modèles présentés à des experts spécialisés mandatés par le comité de validation pour prendre des décisions sur les questions de principe seulement. Cette option suppose que l'on trouve des experts spécialisés et que l'on puisse les dédommager convenablement.
- Le renforcement du Tronc commun, rendu librement accessible sous forme électronique, et sa mise à jour régulière pourraient être une stratégie qui permettrait la simplification du processus de validation et fournirait en permanence un conseil pertinent. Cette option exigerait que l'on mette en place un groupe de soutien raisonnablement stable.

### **III. Le Portfolio européen des langues fait-il une différence ?**

Pour faire court, la réponse est « oui ».

Les réactions recueillies dans toute l'Europe pendant la période pilote de 2001 à 2004 fournissent une base raisonnable pour essayer d'apporter des réponses plus complètes aux questions plus complexes:

Quelle différence le PEL fait-il ? Quelle différence fait-il et pour qui ? Quelle différence fait-il et par rapport à quoi ?

Kohonen<sup>6</sup>, dans son évaluation du projet pilote finlandais de 1998 à 2001, rapporte :  
Le PEL semble fournir une interface importante entre l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation des langues. L'utilisation régulière et cohérente du PEL motive incontestablement les élèves et leur permet d'assumer progressivement une plus grande part de responsabilité à l'égard de leur apprentissage. Les descripteurs et les listes de repérage aident les étudiants à développer une compréhension méta-cognitive de la langue en termes de variété de savoir-faire, de formes linguistiques et de stratégies de communication.

L'utilisation du PEL aide à produire certains « résultats d'apprentissage invisibles » dont :

- un engagement et un sentiment de propriété vis-à-vis de l'apprentissage ;
- la tolérance de l'ambiguïté et de l'incertitude dans les situations de communication et d'apprentissage ;
- la volonté de prendre des risques pour faire face aux tâches communicatives ;
- des compétences et des comportements pour un apprentissage de la langue socialement responsable ;
- l'apprentissage de capacités et de stratégies mobilisables pour la poursuite d'un apprentissage autonome des langues ;
- une approche réflexive de l'apprentissage des langues avec des capacités à l'auto évaluation de la compétence langagière.

Ushioda et Ridley<sup>7</sup> ont produit un rapport sur un projet d'évaluation dans les écoles post primaires en Irlande et, dans ce cadre, ont demandé aux enseignants de répondre à deux questions :

- En tant qu'enseignant, quelle différence le travail avec le PEL vous a-t-il apporté ?
- Et pour vos apprenants, quelle différence le travail avec le PEL leur a-t-il apporté ?

Les enseignants ont répondu à la lumière de leur expérience dans un projet de classe particulier, avec de bons et de mauvais élèves, des apprenants plus ou moins motivés, des niveaux différents de compétence et une culture de classe ou d'école particulière.

Après avoir resitué le projet de recherche dans son contexte spécifique, ils en ont examiné et discuté un certain nombre d'aspects pratiques et terre à terre comme, par exemple :

- Les décisions initiales des enseignants de travailler avec le PEL ;
- Les premières expériences concrètes du PEL par les enseignants ;
- La gestion, par les enseignants, de leur philosophie pédagogique propre ;
- Les perspectives des apprenants sur le PEL en tant qu'outil d'apprentissage ;
- L'évaluation finale du PEL par les enseignants.

Suit un extrait de leurs conclusions :

« Au dire des enseignants, le PEL s'était naturellement imposé dans leur pratique éducative à la fin de la période d'évaluation. Qui plus est, grâce à l'implication de toute la classe dans le PEL, les enseignants ont pu mieux appréhender les bénéfices des aspects explicites et

---

<sup>6</sup> Viejo Cohune : « Student Autonomy and the European Language Portfolio : Evaluating the Finnish Pilot Project (1998-2001) », University de Tampere, Finland, Version anglicise 2003.

<sup>7</sup> Ema Ushioda et Jennifer Ridley : « Working with the European Language Portfolio in Irish Post-primary Schools: Report on an Evaluation Project », CLCS Occasional Paper n° 61, Automne 2002, Trinity College Dublin.

réflexifs de l'apprentissage et de l'enseignement des langues. Leur propre expertise s'en est trouvée améliorée. En ce qui concerne les apprenants, nous savons que, globalement, ils ont aimé travailler avec le PEL. »

Ushioda et Ridley notent que l'efficacité du PEL en tant qu'outil pédagogique doit être évaluée en référence au contexte d'apprentissage et d'enseignement dans lequel il est utilisé.

D'autres rapports provenant de contextes d'apprentissages et d'enseignement très variés confirment que les fonctions pédagogiques du PEL sont largement reconnues. Utilisé de manière cohérente et en continu, le PEL paraît produire des effets éducatifs souhaitables. Il influence de manière positive la motivation, le processus et les résultats de l'apprentissage. Outre le fait qu'il rend le processus d'apprentissage transparent pour les apprenants, il semble qu'il rende le processus d'enseignement plus transparent pour les enseignants.

De plus, le feedback initial des programmes de mise en oeuvre les plus importants confirme la transférabilité des effets positifs observés dans les projets pilotes aux applications à grande échelle.

Les programmes de mise en oeuvre ont leurs propres courbes d'apprentissage. Il semble essentiel d'assurer un contrôle permanent car il est très rare que tout fonctionne de manière optimale lors du premier essai.

Boella, Ferrero, Ressico et al.<sup>8</sup> présentent un rapport de l'expérience de leur PEL junior dans les écoles primaires du Piémont. Ils énumèrent les points forts, les défis et le travail qui reste à faire. Depuis la publication du rapport, le projet a été étendu aux premier et second cycles du secondaire.

Un défi supplémentaire a été récemment repéré : l'utilisation répétitive pendant plusieurs années d'un même modèle de PEL peut produire un désagréable effet de déjà vu. Cette remarque renvoie aux questions fondamentales de savoir jusqu'à quel point il faut adapter les modèles de PEL au programme annuel ou, alternativement, de quelle façon on peut enrichir des modèles réduits de PEL afin qu'ils durent pendant plusieurs années scolaires.

La plupart des apprenants semblent reconnaître la valeur de l'auto évaluation. Toutefois, le PEL d'abord considéré comme un outil d'auto évaluation tend à entrer en conflit avec les évaluations scolaires traditionnelles et les examens officiels.

A en croire certains rapports, le PEL a très souvent induit des projets interculturels et un enseignement pluridisciplinaire. Ce feedback s'inscrit en faux de la critique généralement émise sur le PEL et le Cadre européen commun de référence qui prétend souvent que ces deux outils ne fournissent pas une base suffisante pour des utilisations et des développements de ce type.

D'Alessio, Womi et Stoks<sup>9</sup>, rendant compte d'un projet pilote de grande envergure « imposé » dans le canton de Ticino en Suisse, ont abouti aux conclusions suivantes :

---

<sup>8</sup> Boella, Ferrero, Ressico et al. : « Portfolio Europeo delle Lingue : Un 'Esperienza Piemontese' », Uffici Scolastico Regionale per il Piemonte, Direzione Generale, Quaderni 3, 2003.

<sup>9</sup> Germana D'Alessio (SUPSI), Martha Womi (SUPSI), Gé Stoks (ISPPF) : Valutazione del Progetto Portfolio Europeo delle Lingue, Rapporto finale – septembre 2003.

« En dépit de ses faiblesses, le PEL est potentiellement d'une grande utilité pour l'enseignement et l'apprentissage des langues vivantes ; il faudrait donc le développer davantage ».

Ils ont relevé un certain nombre de points forts à développer et un certain nombre de points faibles à améliorer dans l'organisation du projet et dans le modèle utilisé mais ils recommandent surtout que le projet soit poursuivi sur la base du volontariat plutôt que sur une obligation.

La plupart des rapports de projets insistent sur le rôle décisif de la formation initiale et continue de l'enseignant pour la réussite de l'introduction du PEL. Il y a eu une prise de conscience générale de la nécessité absolue d'une formation appropriée des enseignants et d'un soutien adéquat. Les offres de formation initiale et continue des enseignants relatives au PEL se sont donc multipliées ; elles entrent de plus en plus souvent dans le cadre des programmes courants de formation.

Il n'est pas facile de définir ni de fournir un support adapté. On considère toujours que le PEL est un outil qui demande du temps, au moins au moment de son introduction. Les enseignants et les apprenants s'inquiètent à juste titre d'une surcharge de travail.

Certains rapports et des recherches en cours que l'on peut consulter laissent penser que l'investissement initial est rentable à long terme (pour plus de détails, voir le panorama des activités présentées dans ce rapport).

Toutefois, il n'est pas facile de convaincre les enseignants et les apprenants des avantages à long terme alors qu'ils s'efforcent de finir un programme et de préparer et de passer l'examen suivant.

Les projets de mise en œuvre qui traitent la tension inhérente entre les objectifs à long et à court terme sont plus crédibles et envisageables.

La transparence et la cohérence sont les deux principes fondamentaux qui ont trait à la crédibilité et à la qualité des modèles et des programmes de mise en œuvre.

De nombreux projets de mise en œuvre concernent directement la réforme de la scolarité et des programmes. Dans la plupart de ces cas, on fait jouer au PEL le rôle de moteur de changement. Mais des tensions entre l'innovation et la pratique en place sont inévitables. Dans ces contextes, la cohérence ne peut être que partielle et reste, dans une large mesure, subjective.

Quand on introduit des objectifs de résultats, l'auto évaluation de l'apprenant et son apprentissage des stratégies pour apprendre à apprendre, l'apprentissage et les pratiques pédagogiques en place tendent à être remis en question. A moins que les rôles et les responsabilités des acteurs impliqués ne soient clairement définis, l'utilisation du PEL tend à rester une pure question de conviction personnelle.

Apparemment, les enseignants et les apprenants jugent l'efficacité du PEL principalement en fonction des bénéfices pédagogiques sur le court terme ; les autorités, quant à elles, s'intéressent à ses effets à long terme sur le système d'apprentissage global. Aussi, pour que

les projets d'utilisation de plus grande envergure réussissent, il faut trouver un équilibre entre ces intérêts divergents.

Partout où le PEL est utilisé s'impose une réflexion sur les objectifs de l'enseignement des langues. Des réformes de programmes scolaires ont le plus souvent précédé des mises en œuvre sur une grande échelle. Néanmoins, dans d'autres cas, c'est l'introduction du PEL qui a conduit à des réformes.

Les révisions des objectifs et les modèles du PEL qui résultent de l'expérience acquise présentent un intérêt particulier. Dans de nombreux cas, il est fait état de la nécessité d'aménager les objectifs linguistiques à un niveau réaliste pour des groupes spécifiques d'apprenants en divisant les niveaux standards du CECR en niveaux intermédiaires.

Les modèles du PEL irlandais à l'usage des élèves non anglophones aux niveaux primaire et post primaire ont été révisés et revalidés en tenant compte des critères révisés de compétence langagière et de l'expérience acquise au cours de la phase de mise en œuvre qui a précédé.

Le modèle suisse en cours de production pour le premier cycle du secondaire sera renforcé par des ensembles d'objectifs opérationnels avec des composants d'évaluation. Cette approche pourrait permettre de résoudre un problème récurrent en rendant les descripteurs plus facilement accessibles aux jeunes apprenants.

Le statut du PEL est encore souvent perçu comme ambigu. Un certain nombre de rapports attribuent les réticences de certains apprenants et enseignants à commencer à utiliser le PEL à son absence de statut officiel.

Un nombre considérable d'enseignants travaillent avec le PEL depuis plusieurs années. Beaucoup ont commencé dès le début de la première phase pilote en 1998 et l'utilisent avec la même classe et de nouveaux groupes année après année. Il est important de recueillir, analyser et diffuser les expériences et le savoir-faire accumulés par ces enseignants.

Le besoin de concevoir des politiques linguistiques globales se fait jour. Les écoles ont développé différents modes d'emploi du PEL à titre individuel ; toutefois, les degrés d'engagement et les modes d'utilisation sont très variables. On va des expériences volontaires à des plans exerçant une « légère pression collective ». Encore une fois, le savoir-faire et l'expérience engrangés devraient contribuer à une plus large mise en œuvre.

On note un intérêt accru pour le PEL dans les milieux universitaires où des cours de didactique et des thèses de doctorat lui sont consacrées. Mais il serait bon d'élargir l'approche du sujet qui, pour l'instant, se cantonne à ses dimensions pédagogiques et méthodologiques.

Il faut donc poursuivre l'exploration de l'impact du PEL sur les programmes dans leur globalité et ses effets à long terme sur les apprenants, les établissements d'enseignement et les systèmes d'apprentissage. Les projets de mise en œuvre qui couvrent plus d'un cycle scolaire doivent relever le défi d'être une interface entre deux cycles. A ce jour, on sait très peu de l'impact du PEL sur le développement d'un plurilinguisme fonctionnel et de citoyens autonomes, deux buts essentiels du projet du point de vue du Conseil de l'Europe.

Certains établissements éducatifs semblent considérer le concept du PEL comme trop restreint. Ils se prononceraient en faveur d'une approche d'un portfolio plus général qui inclue l'enseignement de la « langue maternelle » et d'autres disciplines.

De toute évidence, pour pouvoir cerner parfaitement l'impact et les effets du PEL, il faudra mener de plus amples recherches.

#### **IV. Concepts et stratégies de mise en œuvre**

Le projet du PEL est entré dans une phase dynamique de transition.

Les buts, les Principes et lignes directrices ont été précisés ; ses potentialités et sa faisabilité ont été éprouvées au moyen de projets pilotes.

Le nombre d'Etats membres et d'établissements éducatifs impliqués dans la démarche de développement et d'expérimentation du PEL n'a cessé de croître.

Les pressions que subissent les écoles pour réformer, innover et s'adapter à des conditions changeantes s'intensifient. L'intérêt pour l'utilisation du PEL dans les situations éducatives officielles semble motivé par des considérations globales. A moins de répondre aux besoins et aux priorités identifiés, le PEL ne sera pas utilisé ou promu.

Des modèles de mise en œuvre de concepts et de stratégies commencent à voir le jour :

- a. Le PEL sert à la définition des normes éducatives.  
De plus en plus, dans les Etats membres, les programmes linguistiques sont guidés par le Cadre européen commun de référence pour les langues. Parce qu'il donne un rôle central à l'auto évaluation fondée sur les niveaux communs de référence, le PEL semble favoriser le dialogue nécessaire pour garantir la cohérence et la transparence, de la phase initiale de planification en passant par l'offre d'opportunités d'apprentissage, jusqu'à l'utilisation en termes de communication langagière.
- b. Le PEL sert à l'évaluation des résultats de l'apprentissage.  
Promouvoir un apprentissage linguistique orienté non plus sur l'apport de connaissances mais sur les résultats exige un changement de philosophie. Cela suppose que l'on évalue les résultats de l'apprentissage à des moments précis, et le PEL encourage l'auto évaluation. Il semble y avoir une tension « créative » entre l'évaluation formative durant le processus d'apprentissage et l'évaluation formelle des aboutissements. Les opinions sur ce point divergent.
- c. Le PEL est utilisé pour faire face à la diversité.  
La diversité linguistique et culturelle est l'une des grandes caractéristiques de l'Europe même si, dans la plupart des systèmes éducatifs, l'anglais est la première langue étrangère enseignée. La promotion d'autres langues doit faire l'objet d'un effort éducatif soutenu. L'enseignement officiel doit notamment créer des synergies entre les apprentissages de différentes langues et développer la compétence des apprenants pour l'apprentissage linguistique.

De plus en plus, les écoles et les enseignants sont confrontés à une population d'élèves de langues maternelles différentes, avec des antécédents culturels variés. Le

PEL permet de valoriser la diversité, mais aussi de gérer les différences en matière de compétences langagières.

Avec l'intensification des flux migratoires, l'intégration des nouveaux venus dans les systèmes éducatifs établis et le marché du travail est une nécessité qui exige tout d'abord l'acquisition de compétences dans la langue de la communauté d'accueil. Pour soutenir ce processus d'intégration, plusieurs Etats membres recourent au PEL.

d. Le PEL est un moteur du changement.

La décentralisation entraîne une redistribution du pouvoir décisionnel entre le centre, les régions et les établissements éducatifs. Habituellement, les objectifs fondamentaux et la place pour les aménagements locaux relèvent d'une décision centrale. On utilise le PEL pour soutenir un système décentralisé d'enseignement et d'apprentissage.

Dans les situations où se côtoient différentes méthodes et activités dans une même école ou dans la sphère de compétence d'une autorité éducative spécifique, le PEL semble avoir contribué à la coordination des efforts déployés en faveur d'un objectif commun.

Pour certains professionnels, les principes et les effets du PEL semblent transférables à d'autres matières et à la pratique éducative en général ; la possibilité d'une connexion fructueuse entre le PEL et l'enseignement de la « langue maternelle » a notamment été soulignée.

e. Le PEL est utilisé pour le développement de la qualité et sa garantie.

Il faut souligner que tous les grands projets de « mise en œuvre » semblent ancrés dans des concepts éducatifs globaux nationaux, régionaux ou institutionnels.

Voici quelques-unes des stratégies employées (souvent en association) :

f. Approches centralisées - décentralisées

La structure des projets reflète à la fois les traditions et les normes juridiques des pays. En Allemagne, en Italie, en Espagne et en Suisse, où la décentralisation des autorités scolaires est un état de fait, les projets présentent des structures considérablement différentes. Il semble que la coordination des stratégies soit plus longue à mettre en œuvre. En revanche, pour les projets décentralisés, la nécessité de les coordonner s'impose pendant qu'ils se développent.

Les modèles de PEL que produisent plusieurs Organisations internationales Non Gouvernementales sont diffusés dans les différents Etats membres où ils sont traduits dans la langue locale.

g. Stratégies pyramidales

Pour être diffusé sur une grande échelle, le PEL a besoin d'un statut officiel, mais aussi de la bonne volonté des enseignants et des apprenants. Par conséquent, la combinaison de stratégies « de la base vers le sommet » et « du sommet vers la base » est cruciale. En outre, les chances de succès sont multipliées si la mise en œuvre est volontaire et non contrainte.

- h. Compter sur l'effet boule de neige  
Cette stratégie semble opérer de façon informelle au niveau individuel de l'apprenant et de l'enseignant. Elle fonctionne aussi via les réseaux d'enseignants et d'écoles, à la condition que circulent des informations actualisées relatives à la pratique. Ceci dit, compter sur un effet boule de neige laissé au hasard ne semble pas suffire à une utilisation notablement plus importante du PEL.
- i. Préparer le terrain en formant les enseignants  
Il semble généralement admis que la formation des enseignants soit le sésame d'une mise en œuvre sur une grande échelle. Dans la plupart des projets, une soignée préparation du corps enseignant au début du processus de mise en œuvre se présente comme une condition incontournable ; dans certains autres projets, elle est une préoccupation centrale comme, par exemple, en Finlande, en République tchèque et en Ombrie (Italie).
- j. Exploiter la diffusion électronique  
Un certain nombre de modèles du PEL sont principalement ou exclusivement diffusés au moyen de l'Internet. Différentes raisons sont avancées pour justifier cette stratégie :
- l'économie des coûts d'impression et de distribution ;
  - les documents sont disponibles facilement et selon le besoin ;
  - l'utilisation de ces documents peut être accompagnée en ligne ;
  - des comptes personnalisés avec des bases données spécifiques peuvent être créés sur demande ;
  - les données peuvent être échangées électroniquement entre apprenants et enseignants.
- k. Utiliser des modèles de PEL électroniques  
Différentes raisons soutiennent cette solution technologique, parmi lesquelles :
- l'accessibilité des documents à tout moment ;
  - l'avantage d'une aide personnalisée constamment disponible ;
  - la mise en réseau et l'accès à des activités de groupe en classe ;
  - le positionnement du PEL dans le contexte éducatif global ;
  - l'économie des coûts d'impression et de distribution.
- l. Joindre les deux bouts  
Pour le financement des projets de plus grande envergure, cinq types de stratégies semblent avoir été utilisées :
- le financement par le biais des budgets généraux de l'éducation ;
  - la vente du produit aux établissements d'enseignement ou aux apprenants ;
  - le financement par les éditeurs ;
  - le financement par les fonds de projets de l'UE ;
  - l'utilisation des ressources à la disposition des établissements éducatifs.

Pour optimiser le potentiel pédagogique et informatif du PEL, il faut le diffuser plus largement. Et, si l'on veut garantir sa crédibilité au-delà des contextes éducatifs formels, il faut parvenir à une masse critique de modèles utilisés.

La cohérence et la continuité semblent être les deux ingrédients essentiels d'une mise en œuvre sur une grande échelle. La cohérence aide à construire et à entretenir le sentiment

d'une finalité commune ; la continuité est essentielle à l'obtention d'un bénéfice maximum de l'utilisation du PEL.

Chaque projet est une entreprise complexe. Manifestement, la diffusion généralisée et durable du PEL ne peut se concevoir sans d'importants délais de démarrage et un soutien sans faille sur une période suffisamment longue.

Pour le citoyen, le PEL est un outil qui va l'accompagner dans l'apprentissage des langues tout au long de la vie, en l'aidant à élargir et à renouveler son savoir.

Pour l'enseignant, le PEL est un instrument pour la promotion de l'apprentissage des langues de manière efficace, transparente et cohérente.

Pour les établissements d'enseignement, le PEL est un outil pour la définition et la communication des buts et des valeurs de l'enseignement des langues. Il est destiné à produire des bénéfices au-delà de l'enseignement officiel.

Pour le Conseil de l'Europe, le PEL a pour rôle de valoriser et d'encourager la diversité linguistique et culturelle et de soutenir le développement du plurilinguisme, de la compréhension et du respect mutuels.

Des efforts conséquents et soutenus seront nécessaires à différents niveaux pour atteindre les objectifs précédemment énoncés.

Le Conseil de l'Europe souhaite préserver et promouvoir la diversité linguistique de l'Europe, source potentielle de richesse et caractéristique forte du continent. A ce titre, il développe des outils pour soutenir des politiques linguistiques et éducatives cohérentes parmi ses Etats membres qui, à leur tour, en fonction de leurs priorités, décideront de leur éventuelle mise en œuvre.

La Division des Politiques Linguistiques du Conseil de l'Europe est à la tête du projet du PEL. Plusieurs obstacles se dressent sur le chemin d'une large généralisation :

- Nécessité d'une coordination pour préserver la dimension européenne du projet.
- L'intérêt croissant pour le PEL et le Cadre européen commun de référence pour les langues a généré de nombreuses discussions et l'examen des concepts sous-jacents.
- Ainsi des questions ont été posées au sujet de la pertinence d'un tronc commun européen fort étant donné la flexibilité requise pour prendre en considération et refléter la diversité linguistique et culturelle.
- Certains ont exprimé le besoin de diviser encore les six niveaux de compétence communs et de rendre plus accessible aux plus jeunes apprenants le document clé, à savoir la grille d'auto évaluation.
- Il semble qu'il y ait un large consensus sur la nécessité de développer un format commun explicite pour décrire et présenter les compétences culturelles.
- Des passeports standardisés pour les jeunes et les plus jeunes sont prévus.
- Le développement de modèles électroniques du PEL pourrait exiger des lignes directrices supplémentaires.
- Attente et besoin d'éléments de qualité standard pour des modèles de PEL et soutien pour la mise en œuvre.
- Une banque de descripteurs validés a été créée et doit être développée.

- Des échantillons de performances écrites et orales ainsi que des échantillons d'items de tests pour chacun des six niveaux du CECR sont en cours de production pour servir de matériel d'illustration et accompagner le Manuel pour relier les examens de langues au CECR.
- Des échantillons validés de contenus et de forme doivent être mis à la disposition de concepteurs de modèles de PEL.
- Les Principes et lignes directrices européens communs ont fait l'objet d'annotations et ont été rendus plus transparents mais doivent être encore régulièrement révisés.
- La formation des formateurs, des personnes contact du PEL et des coordinateurs de projets a besoin d'un soutien.
- Le guide pour les concepteurs de PEL doit être mis à jour et il faut valider de nouveaux modèles de PEL.
- La première révision générale de modèles de PEL validés devrait se faire dans un proche avenir (3 ans après la validation des premiers modèles).
- La coopération au-delà de la sphère du Conseil de l'Europe est vitale et croît en volume et en complexité.
- L'UE, tout en appliquant ses propres politiques linguistiques, a adopté le Cadre européen commun de référence et le PEL comme instruments utiles.
- L'Europass de l'UE contiendra le Passeport des langues basé sur le CECR et le PEL.
- Plusieurs projets de développement et de mise en œuvre du PEL ont été financés par des programmes de l'UE.
- Des pays non européens ont fait part de leur intérêt pour le PEL et le CECR.
- Les catégories et le nombre d'acteurs essentiels impliqués dans le processus de mise en œuvre augmentent ; par exemple les éditeurs et les employeurs.

Les moyens disponibles pour exécuter toutes ces tâches complexes sont extrêmement limités :

- **La Division des Politiques Linguistiques (DPL)**  
 Le PEL n'est qu'un des nombreux projets de la DPL. Mais il est unique pour deux raisons : (i) le PEL s'adresse directement aux citoyens européens et, (ii) il entraîne une variété inhabituelle de points de contact dans les pays membres, les régions et les institutions, qu'elles soient éducatives ou autres.  
 La DPL prépare les réunions des experts et en assure le suivi ainsi que les séminaires annuels internationaux du PEL.  
 Il jette des ponts entre les institutions partenaires et avec ses propres projets.  
 Il soutient le Comité de validation du PEL et prépare et gère le processus de validation.  
 La DPL fonctionne constamment à la limite de ses moyens.
- **Le Comité de validation du PEL**  
 Il est chargé de la validation et de l'accréditation des modèles de PEL en vertu d'un mandat et de procédures de validation définies par le Comité directeur de l'éducation du Conseil de l'Europe. Il se réunit habituellement deux fois par an et fournit l'expertise à la demande. Le mandat formel du Comité de validation se limite à l'expression d'un avis au sujet de la conformité d'un modèle de PEL soumis dans le cadre des Principes et lignes directrices communes. La responsabilité du contrôle de

la mise en œuvre incombe aux Etats membres et aux établissements éducatifs concernés.

Par sa validation, un projet accède à la reconnaissance et à un statut. Les projets de mise en œuvre ont généralement démarré après la validation formelle d'un modèle de PEL.

Le Comité de validation a dépassé régulièrement les termes de son mandat pour apporter des conseils sur les questions de contenu et de politique. Le processus de validation aboutit inévitablement à une « jurisprudence ». En conséquence, certaines voix se sont prononcées pour la séparation claire de la fonction de validation de celle d'expertise.

On peut s'attendre à une augmentation de la charge de travail du Comité de validation étant donné son mandat actuel et les demandes de validation prévisibles.

- **Les Comités nationaux de validation**

Lorsque la décision est prise d'introduire le PEL, il est recommandé de créer une structure telle qu'un comité national qui analyserait les modèles de PEL conçus pour être utilisés dans ce système scolaire obligatoire avant de les soumettre au Comité de validation européen. Un certain nombre d'Etats membres ont créé leurs Comités nationaux de validation mais on est encore loin du compte.

- **Les représentants officiels du PEL au niveau national et des ONG**

Le projet du PEL repose, dans une très large mesure, sur la bonne volonté et le feedback des personnes contact au niveau national et des ONG. Ces personnes contact du PEL diffusent l'information et le savoir-faire dans leur pays et recueillent les informations qu'ils transmettent en retour au Conseil de l'Europe. Ils participent aux séminaires annuels du PEL organisés par le Conseil de l'Europe. On attend d'eux qu'ils y représentent les intérêts de leur pays. Pour être efficaces dans ces tâches complexes, il faut que ces personnes contact puissent s'appuyer sur une base institutionnelle reconnue dans leur pays.

- **Les séminaires internationaux du PEL et autres conférences spéciales**

Les séminaires annuels du PEL de 2001 à 2004 ont été organisés et financés par le Portugal, l'Italie, le Luxembourg, la Turquie et l'Espagne.

Deux réunions de réflexion du Comité de validation ont été sponsorisées par la République tchèque et se sont tenues à Prague.

- **Les consultants et les experts**

La Division des Politiques Linguistique s'appuie sur un groupe relativement restreint de consultants et d'experts pour développer de nouveaux concepts, entreprendre des recherches, préparer des documents et conseiller en ce qui concerne la stratégie.

- **Les Guides**

- Le Portfolio européen des langues : Guide à l'usage des enseignants et des formateurs. David Little et Radka Perclovà, janvier 2001
- Le Portfolio européen des langues : Guide du concepteur. Günther Schneider et Peter Lenz, juin 2001

- Guide pour le développement des politiques linguistiques éducatives en Europe : de la diversité linguistique à l'éducation plurilingue. Jean-Claude Beacco et Michael Byram, 2003
- **Le site du Conseil de l'Europe : [www.coe.int/portfolio/fr](http://www.coe.int/portfolio/fr)**
- **Le Centre européen des langues vivantes de Graz**  
Il assiste ses Etats membres et la Division des Politiques Linguistiques dans le processus de mise en œuvre du PEL. Il fournit notamment un lieu d'échanges pour le transfert d'informations et de savoir-faire auprès des démultiplicateurs et il offre un cadre pour la formation et la pratique en contexte européen<sup>10</sup>.
- **Ressources et financement des projets de PEL**  
Ni les efforts ni les ressources investies dans les projets du PEL n'ont été quantifiés mais ils sont vraisemblablement considérables.
  - La majorité des projets pilotes et de mise en œuvre ont été financés par des autorités éducatives ou des organismes nationaux ou régionaux.
  - Les initiatives les plus importantes des organisations non-gouvernementales ont enrichi le développement.
  - Le financement de projets de coopération internationale a débouché sur un nombre de modèles de PEL à buts spécifiques intéressants.
  - Un grand nombre de projets pilotes ont été planifiés et réalisés par des institutions éducatives partout en Europe.
  - Les éditeurs ont contribué à la production et à la diffusion des documents du PEL, parfois au nom d'institutions éducatives, parfois en leur nom propre.
  - Enfin, et ce n'est pas le moins important, les enseignants et leurs apprenants ont consacré un temps et une énergie considérables au PEL.

La richesse et l'étendue des projets de PEL en cours en Europe sont remarquables ; un ensemble de buts communs, de principes et de lignes directrices se sont concrétisés dans un engagement partagé et une dynamique surprenante. Il est peu probable qu'un meilleur résultat d'ensemble aurait pu être obtenu par une approche plus structurée.

Comme on pouvait s'y attendre, il y a des variantes dans l'évaluation des résultats individuels dans un projet si ouvert et avec tant d'acteurs. Les exigences et les normes de qualité ne sont pas partout les mêmes. On peut appliquer des critères d'évaluation différents pour évaluer le succès. Les traditions, les priorités et les perspectives font que certaines activités semblent mieux adaptées que d'autres.

Au cours des années, la Division des Politiques Linguistiques a développé et promu des concepts et des outils strictement descriptifs et non prescriptifs. Cette stratégie laisse la place à l'initiative et à la créativité et est bien adaptée à la mission du Conseil de l'Europe. Elle semble avoir bien servi la cause du PEL et il ne semble pas qu'un changement fondamental soit nécessaire.

Néanmoins, il faut faire face à un certain nombre de questions que ce rapport soulève :

---

<sup>10</sup> Par exemple Projets C5 : Le soutien à la mise en œuvre du PEL et C6 : Formation des enseignants à l'utilisation du PEL.

- **Entretenir la dimension européenne du PEL**

La diversité d'interprétation des buts et des principes communs tend à s'accroître au fur et à mesure que le nombre des projets s'accroît au niveau européen. Il est souhaitable de réviser les mécanismes qui permettent l'unité dans la diversité.

- a) Il faut clarifier les modalités selon lesquelles on parvient à énumérer les questions d'intérêt commun du PEL pour en discuter à un niveau européen. Il semble qu'un niveau élevé de transparence sur la négociation et l'accord sur des bases communes soit attendu.  
Il semble que l'on ait besoin d'un guidage indépendant et cohérent de consultants pour conseiller sur l'aspect politique du PEL, analyser les problèmes et préparer la discussion et le processus de décision.
- b) Le rôle des personnes contacts du PEL a besoin d'être clarifié à la fois dans leur propre pays et au niveau européen. Il faut trouver un équilibre raisonnable entre les attentes et les moyens.
- c) Il faut suivre de manière systématique l'effet du PEL sur les buts communs déclarés. Il serait souhaitable que chaque pays consacre une partie des instructions officielles au PEL et à ses effets, notamment en ce qui concerne la promotion du plurilinguisme et de la compétence interculturelle.

- **Renforcer et protéger le tronc commun du PEL**

- d) Le PEL se fonde sur Principes et lignes directrices communs et sur le Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer. Néanmoins, les modèles de PEL utilisés présentent une grande variété de formes, de structures et de contenus qui reflètent des contextes, des choix et des priorités différents. L'utilisation du PEL depuis l'enfance et tout au long de la vie rend nécessaires des adaptations à des groupes d'âge et à des objectifs spécifiques.  
Grâce à, ou à cause de, ces nombreuses variables, il semble indispensable autant que souhaitable d'essayer de renforcer le tronc commun européen du PEL.  
Pour entreprendre cette tâche complexe, il faut de l'aide et un guidage de la part d'un groupe permanent d'experts si possible.
- e) L'expérience et le savoir-faire relatifs au PEL ont augmenté de façon considérable pendant la phase actuelle du projet. Il semble désormais souhaitable que le Conseil de l'Europe s'attache à la publication de modèles génériques du PEL ainsi qu'à des contenus validés en libre accès sur son site.
- f) Comme certains éléments de base, par exemple la grille d'auto évaluation, sont difficiles à traduire sans changer les niveaux de compétence langagière décrits, il semble bon de recommander que l'on s'accorde sur des traductions standards autres que les versions officielles en anglais et en français.
- g) L'intérêt croissant pour le PEL et son architecture ouverte a conduit, dans certains cas, à transgresser les lois et les conventions. Dans la plupart des cas, on a pu trouver un compromis amiable.

La clarification des questions de copyright est souhaitable, notamment lorsque des acteurs commerciaux sont impliqués.

Il faudra sans doute l'accompagnement de conseils légaux et techniques pour protéger les intérêts légitimes des nombreux acteurs impliqués dans les projets de PEL.

- **Le processus de validation et d'accréditation**

Dans le cadre du mandat actuel, le Comité de validation du PEL se compose de neuf membres votants et de représentants d'ONG ou d'experts consultants non votants dont le nombre peut aller jusqu'à cinq.

Le Comité de validation est responsable de la validation et de l'accréditation des modèles de PEL qui lui sont soumis conformément à son Mandat et aux Règles d'accréditation des modèles de PEL. Dans l'ensemble, ces deux documents semblent avoir été raisonnablement utiles. Il faut, cependant, en réviser quelques points :

Le Point D des Règles d'accréditation énonce :

« Pour garantir la qualité et la crédibilité du PEL en tant qu'instrument pédagogique et d'information, le Comité vérifiera la conformité du format, du contenu et de l'intention du PEL avec les Principes et Lignes directrices.

Il utilisera sa discrétion pour se former un avis sur le degré de conformité avec les éléments communs nécessaire dans chaque cas et l'acceptabilité des écarts proposés. Si nécessaire, il demandera des informations complémentaires et fournira des conseils avant de prendre une décision.»

h) Pour le Comité de validation, il semble qu'il ait été difficile d'équilibrer ces différentes exigences et d'arriver à des décisions justes et valables en particulier pendant les périodes initiales du plan de validation. Le Comité de validation lui-même a traversé une période d'apprentissage et a essayé d'accroître la transparence en apportant des annotations aux lignes directrices pour la soumission de modèles de PEL. Il n'en reste pas moins que certains ont considéré que le Comité de validation établissait une « jurisprudence » là où il aurait été souhaitable d'élargir la discussion et d'arriver à un consensus.

Le Comité de validation a pris conscience de l'obligation qu'il avait de traiter les questions générales relatives au PEL, y compris la stratégie, ce qui, dans des phases antérieures du projet aurait été traité par le groupe du Projet langues vivantes.

La validation et les conseils d'experts sur des questions générales relatives au PEL pourraient, à l'avenir, être pris en charge par des mandats séparés encore que reliés entre eux.

i) Dans le cas de certains modèles de PEL, il semble que le Comité de validation ait eu du mal à demander plus d'informations et à apporter une aide avant de prendre une décision. Les échéances serrées, le peu d'expertise disponible et les questions de procédure empêchent pratiquement de fournir ces services. Pourtant le conseil sous une forme ou une autre apparaît comme une attente des concepteurs et des producteurs qui soumettent leur PEL.

Il serait souhaitable de trouver le moyen de rendre ces services en dehors des procédures officielles de validation.

- j) Le processus de validation s'est avéré peu économique en temps et aurait besoin d'être rationalisé. Il serait souhaitable de faire analyser les modèles de PEL présentés par des experts techniques avant de les soumettre aux membres du Comité de validation pour la préparation de ses réunions officielles.
- k) A ce jour, la validation et l'accréditation ont été gratuites pour toutes les catégories de candidats. Il peut devenir nécessaire et pertinent de demander des droits à ceux qui ont un intérêt commercial dans le PEL.

- **Révision des mandats**

La quantité de savoir-faire et d'expérience s'est considérablement accrue pendant la période de 2001 à 2004 du projet. De nouvelles visions des choses se sont transformées en de nombreuses propositions qui doivent être discutées, classées par priorité et traitées de façon cohérente et transparente. Il faut encore discuter, négocier et s'accorder sur la stratégie à venir.

Ce rapport de synthèse final pour la période de 2001 à 2004 est basé sur des informations formelles et informelles fournies par un grand nombre de sources et de gens. Ils méritent tous un grand merci pour leur aide et leur coopération.

## V. Compte rendu des activités dans les pays membres et les ONG

<i>Albanie</i>	<i>pas d'activité signalée</i>	<b>Lituanie</b>
<i>Andorre</i>	<i>pas d'activité signalée</i>	<i>Luxembourg</i>
<b>Arménie</b>		<i>Malte</i>
<b>Autriche</b>		<i>pas d'activité signalée</i>
<b>Azerbaïdjan</b>		<b>Moldova</b>
<b>Belarus</b>		<b>Pays-Bas</b>
<b>Belgique</b>		<b>Norvège</b>
<i>Bosnie-Herzégovine</i>	<i>pas d'activité signalée</i>	<b>Pologne</b>
<b>Bulgarie</b>		<b>Portugal</b>
<b>Croatie</b>		<b>Roumanie</b>
<b>Chypre</b>		<b>Fédération de Russie</b>
<b>République Tchèque</b>		<i>Saint Marin</i>
<b>Danemark</b>		<i>pas d'activité signalée</i>
<b>Estonie</b>		<i>Serbie-Monténégro</i>
<b>Finlande</b>		<i>pas d'activité signalée</i>
<b>France</b>		<b>Slovaquie</b>
<b>Georgie</b>		<b>Slovénie</b>
<b>Allemagne</b>		<b>Espagne</b>
<b>Grèce</b>		<b>Suède</b>
<b>Hongrie</b>		<b>Suisse</b>
<b>Islande</b>		« L'ex-République yougoslave de Macédoine »
<b>Irlande</b>		<i>pas d'activité signalée</i>
<b>Italie</b>		<b>Turquie</b>
<b>Lettonie</b>		<i>Ukraine</i>
<i>Liechtenstein</i>	<i>pas d'activité signalée</i>	<i>pas d'activité signalée</i>
		<b>Royaume Uni</b>
		<i>OINGs</i>
		<b>CERCLES</b>
		<b>Eaquals/Alte</b>
		<b>Conseil Européen des Langues</b>

Personnes contact pour le PEL voir: [www.coe.int/portfolio/fr](http://www.coe.int/portfolio/fr)

## Arménie

Nombre d'apprenants détenant un PEL en Arménie					28 07 04
Secteur éducatif	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Enseignement primaire Version pilote 6-10			45	75	
<b>Total Arménie</b>			45	75	

Cases vides = absence d'information.

## Autriche

Nombre d'apprenants détenant un PEL en Autriche					06 07 04
Secteur éducatif	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Enseignement primaire 08.2001 CILT adapté Total Enseignement primaire			60		
Enseignement secondaire I 58.2004* 63.2004** CERNET Total Enseignement secondaire I		250	750 600	750 450	2250
Enseignement secondaire II Pilote Paedag Wien 24.2001*** professionnel Modèle nat prévu 15-19 Total Enseignement secondaire II				300 2100	4100
Formation des adultes 08.2001 CILT adapté Pilote Wiener Volksbildung Total Formation des adultes		60		40 TT 50	40 TT 60
<b>Total Autriche</b>					

Etat d'avancement:

\* Le PEL pour le premier cycle de l'enseignement secondaire (58.2004) a été officiellement approuvé par le Ministère autrichien de l'Education, des Sciences et de la Culture, réf. 48.213/1-V/1/03, pour inclusion dans l'annexe aux Listes de manuels approuvés pour les collèges (1<sup>er</sup> cycle) et lycées (2<sup>ème</sup> cycle) d'enseignement général et d'enseignement technique. Ainsi, le PEL sera fourni gratuitement s'il est commandé par le biais du « Programme de manuels scolaires ». Cependant, les fonds de ce programme étant limités, le PEL sera en position de concurrence avec d'autres offres.

Un tour d'horizon des réactions au PEL est disponible sur le site Internet:

[www.sprachen.ac.at/esp/reaktionen.php?tab=esp](http://www.sprachen.ac.at/esp/reaktionen.php?tab=esp)

Un rapport détaillé sur le projet est prévu pour février 2005.

\*\* Ce modèle a été conçu et promu par CERNET et le Conseil d'éducation de la ville de Vienne. Le modèle a été testée en anglais et allemand dans 11 écoles à Vienne, 2 à Bratislava, 2 à Brno, 3 à Győr-Moson-Sopron. Sa mise en œuvre est prévue dès validation (la version allemande a été validée en 2004 ; des versions en tchèque, français, hongrois et slovaque sont en cours de préparation).

Un rapport d'évaluation de la phase pilote sera publié par l'Université d'Edimbourg en automne 2004.

\*\*\* Le Conseil d'éducation de la ville de Vienne (Stadtschulrat für Wien, Abteilung 3) a introduit le PEL dans la première année de toutes les écoles de commerce et de gestion (Handelsakademie und Handelsschule), au prix pour l'étudiant de 7€, le prix coûtant.

Ce PEL pourrait également être utilisé dans les écoles hôtelières et de tourisme (HWL and HLT). Une analyse SWOT, une recherche qualitative à une échelle relativement réduite basée sur des entretiens volontaires, est en cours de réalisation à l'Institut de gestion des affaires de Donaustadt.

Articles et rapports:

- Anita Keiper, Gunther Abuja, Wolfgang Moser: *From insight to self-reflection: Developing competence with the European Language Portfolio*. version allemande dans: *Erziehung und Unterricht* 9-10/2003 Wien.
- B. Buchholz, MA dissertation à Norwich University: *The English Primary Package – EPP*.

## Azerbaïdjan

Nombre d'apprenants détenant un PEL en Azerbaïdjan					8 12 03
Secteur éducatif	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Secteur universitaire Version pilote*					

\*Exposé au Séminaire du Luxembourg

Cases vides = absence d'information

## Biélarus

Nombre d'apprenants détenant un PEL au Biélarus					26 11 03
Secteur éducatif	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Enseignement secondaire II Version pilote 15-17			600	500	
<b>Total Biélarus</b>			<b>600</b>	<b>500</b>	

Etat d'avancement:

Ce projet fait partie d'un programme de recherche universitaire soutenu financièrement par le Ministère de l'Education. Le PEL fait partie du programme d'Etat et des examens des cours de méthodologie de l'enseignement de langues étrangères de l'Université de Linguistique d'Etat de Minsk.

## Belgique

Nombre d'apprenants détenant un PEL en Belgique					09 07 04
Secteur éducatif	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
<b>Enseignement primaire</b> Communauté française 38.2003 10-12		4000		750*	12000
<b>Total Enseignement primaire</b>		4000		750	12000
<b>Enseignement secondaire I</b> Communauté française 38.2003 12-14		2000		30000	30000**
<b>Total Enseignement secondaire I</b>		2000		30000	30000
<b>Enseignement secondaire II</b> Communauté française 39.2003 14-18 Communauté flamande Version pilote		4000	1500	20000	20000**
<b>Total Enseignement secondaire II</b>		6100	1500	20000	20000
<b>Formation des adultes</b> Version pilote***		250			
<b>Total formation des adultes</b>		250			
<b>Total Belgique</b> Communauté française		12350	1500	50750	62000

\* modèle utilisé avec le même groupe pendant 4 années

\*\* il est prévu de réimprimer 45 000 exemplaires par an pour les établissements scolaires d'état de la Communauté française

\*\*\* un modèle pour adultes a été élaboré mais le financement permettant sa mise en œuvre reste à assurer.

Etat d'avancement:

Les deux ministères responsables de l'éducation primaire et secondaire de la Communauté française recommandent l'utilisation du PEL dans toutes les écoles de leur secteur; par décision de ces ministères, l'utilisation du PEL est obligatoire dans toutes les écoles administrées par la Communauté française depuis l'année scolaire 2002-2003. L'intégration du PEL se fait progressivement. Le financement du projet est assuré pour trois ans.

Informations complémentaires:

Lors de la présentation du PEL, l'attention des enseignants est attirée surtout sur les aspects pédagogiques et sur la biographie langagière. Il a été décidé de ne pas tenir compte du passeport pendant la phase de démarrage. Le dossier nécessite la création d'un inventaire et d'une matrice des activités concernées qui soient compatibles avec les exigences d'évaluation. Ce travail doit être accompli dans les quelques années à venir afin de maintenir la crédibilité du PEL.

Rapports:

Pieter von Haute: Portfolio des Langues pour Adultes, version pilote de juin 2001, Résultats de l'enquête de 2002.

## Bulgarie

Nombre d'apprenants détenant un PEL en Bulgarie					04 04 04
Secteur éducatif	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
<b>Enseignement primaire</b> 53.2003 ECET Sofia				1500	
<b>Enseignement second</b> Pilote* SCALA projet					
<b>Enseignement professionnel</b> 48.2003-BG**			400		
<b>Université</b> 48.2003-BG** Pilote New Bulg. Univ. ***			450		
<b>Adultes</b> 06.2000 Eaquals/Alte 48.2003-BG**			100		
<b>Total Bulgarie</b>			<b>1000</b>	<b>1500</b>	

Cases vides 2004-2005 = absence d'information

Etat d'avancement:

\* Modèles pour des lycées bulgares bilingues ; élaborés par un partenariat bulgare/suisse, soutenu par la Fondation Henri Moser, Genève. La première phase du projet a eu lieu à Sofia et Varna de 1999 à 2001. Dans la phase SCALA 2 ( 2005 – 2008) le projet sera étendu à d'autres lycées (8<sup>e</sup> à 11<sup>e</sup> années scolaires). Des rapports d'évaluation sont prévus pour 2005 et 2008. Le Ministère de l'Education de la Bulgarie soutient ces projets..

\*\* Projet Leonardo 132078: Portfolio européen des langues: Encourager l'apprentissage des langues tout au long de la vie dans un but professionnel.

Contractant: Association de Professeurs de langues vivantes, Sofia

Coordinateur: Faculté de Langues classiques et modernes, Université de Sofia "St. Kliment Ohridski"

Partenaires: Centre bancaire de formation et développement, Sofia, Bulgarie; Association bulgare d'Agents de voyage, (BATA), Bulgarie; Association nationale de Municipalités de la République de Bulgarie (NAMRB); Berufsbildungswerk (BFW), Heidelberg, Allemagne; SPIRAL Strasbourg, France; Université Marc Bloch, Strasbourg, France; ITCG & PACLE "Primo Levi", Seregno, Italie; CILT – National Centre for Languages, UK. Website: [www.vflp.net](http://www.vflp.net)

Ce modèle de PEL a été validé dans les cinq versions linguistiques suivantes: bulgare, anglais, français, allemand, italien. Une série de modèles de formation est maintenant disponible. Ces modules sont décrits et accompagnés de descripteurs spécifiques dans la brochure: « Les langues au travail, descriptions des modules: Banque et Finances, Administration locale, Tourisme-anglais, allemand, français, italien ».

\*\*\* Portfolio pédagogique pour des enseignants de langues étrangères, Département de Linguistique Appliquée, Université nouvelle de Bulgarie.

Un rapport détaillé sur la mise en œuvre du PEL en Bulgarie a été établi et une décision par le Ministre de l'Education est attendue.

## Croatie

Nombre d'apprenants détenant un PEL en Croatie					13 06 04
Secteur éducatif	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Adultes 06.2000 Eaquals/Alte				15	1500
<b>Total Croatie</b>				<b>15</b>	<b>1500</b>

Cases vides = absence d'information.

Le concept et les objectifs du PEL font régulièrement partie de séminaires pour la formation continue des enseignants. Exemple: Université d'été à Dubrovnik en 2002 (20 heures).

Des modèles de PEL et documents y relatifs sont régulièrement mis à la disposition des enseignants.

Un certain nombre d'articles ont été publiés dans des bulletins et dans des journaux professionnels.

L'élaboration de modèles de PEL pour l'enseignement primaire, le premier et deuxième cycles du secondaire est prévue pour 2006.

## Chypre

Nombre d'apprenants détenant un PEL à Chypre					28 11 03
Secteur éducatif	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Enseignement second Version pilote 6-10					
<b>Total Chypre</b>					

Cases vides = absence d'information.

Le projet pilote sera étendu à 11 000 apprenants après la validation du modèle (soumission pour validation en automne 2004).

## République tchèque

Nombre d'apprenants détenant un PEL en République tchèque					04 06 04
Secteur éducatif	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Enseignement primaire 22.2001 Total Enseignement primaire		1500 1500	2500 2500	3000 3000	3500 3500
Enseignement second 07.2001 Total Enseignement secondaire I		15000 15000	17000 10000	18500 12000	19000 19000
Enseignement second 23.2001 Total Enseignement secondaire II		1800 1800	2800 2800	3000 3000	3500 3500
Université 29.2002 CERCLES				200	300

Total université				200	300
Formation des adultes 55.2004					1000
Total adultes					1000
Total Rép. tchèque		18300	15300	18200	27300

Etat d'avancement:

Recommandation du Ministère de l'Education, de la Jeunesse et des Sports du 5 septembre 2001 pour utilisation du PEL dans les écoles publiques.

L'utilisation du PEL fait désormais partie de nombreux séminaires pour la formation initiale et continue des enseignants.

Mesures de soutien:

Annonce du Ministère et mise à jour régulière du site Internet du Ministère; articles dans des magazines professionnels pour enseignants de langues; présentations lors de conférences et séminaires dans le domaine des langues; séries de séminaires pour formateurs d'enseignants ayant coordonné des sessions / séminaires / ateliers pour enseignants à travers le pays. Un site Internet pour soutenir les enseignants est en cours d'élaboration.

Informations complémentaires:

Grand intérêt pour l'Europass de l'UE et pour l'utilisation électronique de certaines parties du PEL.

Rapports et articles:

Une thèse sur l'auto évaluation et une sur l'utilisation des descripteurs dans les manuels sont en cours de préparation.

Une étude sur la mise en œuvre du PEL en République tchèque est prévue.

Autres développements souhaitables au niveau européen:

- des passeports standardisés pour toutes les tranches d'âge;
- travaux de recherche et développement en vue de l'élaboration de descripteurs d'activités communicatives pour de jeunes apprenants;
- coordination entre le PEL et Europass.

## Danemark

Nombre d'apprenants détenant un PEL au Danemark					24 06 04
Secteur éducatif	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Enseignement primaire Version pilote 6-10					15000
Total Danemark					15000

"Min forste Sprogportfolio" sera utilisé par les mêmes groupes d'apprenants pendant 3 ans.

Le projet est co-financé par le Ministère de l'Education et par des Centres Pédagogiques départementaux. Le PEL est gratuit pour les écoles.

Mesures de soutien:

Chacun des 15 Centres pédagogiques au Danemark a invité les enseignants intéressés à une séance d'introduction. Seuls les enseignants ayant participé à l'une des sessions recevront des PELs gratuits pour leurs apprenants. Ces enseignants ont accepté de répondre à trois questionnaires pendant la durée de la phase pilote.

Le consultant linguistique des Centres pédagogiques sera en contact avec les enseignants participant au projet grâce à un site Internet.

Un site Internet sera créé pour le grand public et le Guide pour les enseignants y sera publié.

## Estonie

Nombre d'apprenants détenant un PEL en Estonie					8 12 03
Secteur éducatif	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Enseignement secondaire I Projet pilote 12-16					1200
<b>Total Estonie</b>					<b>1200</b>

Etat d'avancement:

Un groupe de recherche a été formé pour l'élaboration et l'expérimentation d'un modèle estonien de PEL destiné aux apprenants âgés de 12 à 16 ans (décret numéro 645 du 7 juillet 2003 du Ministère de l'Education).

Le projet pilote démarrera avec 80 enseignants pendant l'année scolaire 2004-2005. La mise en œuvre à grande échelle devrait commencer pendant l'année scolaire 2006-2007.

Les budgets alloués au projet sont de 16 000 € pour 2003, et de 25 800 € pour 2004.

Mesures de soutien:

Conférence en décembre 2003: Présentation du PEL

Août à octobre 2004: Préparation des enseignants des écoles pilotes.

Le site Internet en préparation devrait être opérationnel en septembre/octobre 2004

Le *Cadre européen commun de référence pour les langues* a été traduit vers l'estonien.

## Finlande

Nombre d'apprenants détenant un PEL en Finlande					26 11 03
Secteur éducatif	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2003-2004
Enseignement primaire Version pilote Total Enseignement primaire		280 280	320 320	320 320	
Enseignement second Version pilote Total Enseignement secondaire I		497 497	450 450	450 450	
Enseignement second Version pilote Total Enseignement secondaire II		731 731	700 700	700 700	
Université Version pilote Total université		150 150	100 100	450 450	
<b>Total Finlande</b>		<b>1658</b>	<b>1570</b>	<b>1920</b>	

Cases vides 2003-2004 = absence d'information.

## Etat d'avancement

Le Comité national de l'éducation a pris la décision formelle de rattacher les objectifs pédagogiques de la fin du primaire et de la fin du premier cycle du secondaire aux niveaux de compétence du *Cadre européen commun de référence pour les langues*.

Les programmes cadre nationaux sont à présent normatifs; ils obligent les enseignants à se conformer aux normes spécifiées. Le PEL, s'il n'est pas mentionné parmi les normes, est néanmoins recommandé dans d'autres documents de fond pour atteindre les objectifs officiels d'auto évaluation et de capacité d'apprendre.

Le « projet national de diffusion du PEL 2001-2004 » est coordonné par l'université de Tampere via des groupes de projets dans différentes universités (Helsinki, Joensuu, Jyväskylä, Oulu, Tampere et Turku).

### Mesures de soutien:

Une base de connaissance sur la pédagogie du PEL et la formation des enseignants a été développée au plan national.

La diffusion du PEL s'étend aux niveaux régional et local. Les municipalités assumeront la responsabilité de la formation au PEL dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau programme à compter de 2004.

La Fédération finlandaise des enseignants de langues étrangères (SUKOL, 6000 membres) a largement mis en avant le CECR et le PEL lors de ses réunions et conférences, et dans son magazine pour les enseignants TEMPUS.

Le Comité national de l'éducation a ouvert un site Internet consacré à la réforme des programmes scolaires. Les niveaux d'apprentissage ciblés sont expliqués et rattachés aux concepts de CECR et de PEL.

Tous les modèles sont téléchargeables du site Internet de l'Université de Tampere: [www.uta.fi/laitokset/okl/tokl/eks](http://www.uta.fi/laitokset/okl/tokl/eks)

### Rapport:

- Kohonen, Viljo "Student autonomy and the European language portfolio: evaluating the Finish pilot project (1998-2001)", University of Tampere, English version 2003

## France

Nombre d'apprenants détenant un PEL en France					28 11 03
Secteur éducatif	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Enseignement primaire 02.2000 CIEP		13500	5480	3500	
Enseignement secondaire I 44.2003					
Enseignement secondaire II 05.2000 CRDP		35700	4093	4959	
Enseignement professionnel 05.2000 CRDP* Version pilote AGERCEL		10000			
Université 29.2002 CERCLES 48.2003-FR Sofia				2200	
Adultes 01.2000 EDK Bern					
<b>Total France</b>		<b>59200</b>	<b>9573</b>	<b>10659</b>	

Cases vides 2004-2005 = absence d'information.

Etat d'avancement:

Les modèles de PEL sont publiés par une maison d'édition privée. Le Ministère de l'Education Nationale les considère au même titre que des manuels scolaires. Ils ne bénéficient donc d'aucune promotion institutionnelle et d'aucun suivi particuliers, même si l'intérêt de l'introduction du PEL dans les pratiques pédagogiques a été souligné par le ministre de l'Education Nationale en 2001 et si cet instrument est plusieurs fois cité dans les recommandations pédagogiques nationales qui accompagnent les nouveaux programmes de langues vivantes à tous les niveaux.

Mesures de soutien:

Les autorités d'un certain nombre de régions ont décidé de diffuser le PEL. L'Académie de Strasbourg, par exemple, a l'intention de doter chaque élève scolarisé d'un PEL d'ici 2007.

Des enseignants et équipes pédagogiques agissent souvent à leur propre initiative à l'intérieur de leurs établissements scolaires.

Informations complémentaires:

L'évolution de l'utilisation du PEL en France fait apparaître une dynamique spécifique: son introduction officielle en 2001 n'a pas eu d'effet immédiat sur son utilisation en classe mais a provoqué ou accéléré une mise en cause des objectifs de l'enseignement des langues et des modalités d'évaluation des élèves en langues vivantes. La progression de cette réflexion permet de prévoir une augmentation sensible de l'utilisation du PEL par les enseignants de langue, dont les premiers signes (décisions locales, demandes de renseignement et de formation) sont perceptibles.

Publication: Nationale, Académie de Rennes, F-22830 Plouasne: Un Portfolio Européen des Langues: Un témoignage du collège La Gautrais.

## Géorgie

Nombre d'apprenants détenant un PEL en Géorgie					28 11 03
Secteur éducatif	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Enseignement second 45.2003 adultes		30		20	
<b>Total Géorgie</b>		<b>30</b>		<b>20</b>	

Cases vides 2004-2005 = absence d'information.

## Allemagne

Nombre d'apprenants détenant un PEL en Allemagne					04 08 04
Secteur éducatif	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
<b>Enseignement primaire</b>					
32.2002a* Thüringen					
Pilote Bayern			15000	15500	16500
Pilote Berlin					200
Pilote Brandenburg.					10000
Pilote Bremen					
PEL non val. Hessen					
Pilote Meckl/Vorp					17000
Pilote Sachsen					300
<b>Total Enseignement primaire</b>			<b>15000</b>	<b>15500</b>	<b>44000</b>

<b>Enseignement secondaire I</b> 04.2000** NRW 32.2002b* Thüringen 46.2003 Hamburg PEL non val. Hessen Pilote Sachsen <b>Total Enseignement secondaire I</b>		7000	10000 15000	14500* 15500	17500 2400 3000 1467 <b>24367</b>
<b>Enseignement secondaire II</b> 32.2002c* Thüringen <b>Total Enseignement secondaire II</b>			15000 <b>15000</b>	15500 <b>15500</b>	17500 <b>17500</b>
<b>Enseignement professionnel</b> 32.2002c Thüringen 48.2003-DE Sofia <b>Total professionnel</b>			1200 <b>1200</b>	500 500 <b>1000</b>	1000 <b>1000</b>
<b>Université</b> 29.2002 CERCLES 35.2002 ELC					
<b>Adultes</b> 32.2002c Thüringen 37.2002-DE Milestone 06.2000 Equals/Alte <b>Total adultes</b>				1000 <b>1000</b>	1000 <b>1000</b>
<b>Total Allemagne</b>		<b>7000</b>	<b>56200</b>	<b>63000</b>	<b>87867</b>

Etat d'avancement :

\* Recommandation du Ministère de l'Education de Thüringen: doter tous les élèves scolarisés d'un PEL d'ici l'année scolaire 2005-2006.

\*\* Projet coordonné par le Landesinstitut für Schule, Soest, sous le mandat du Deutsch Kultusminister-Konferenz.

Publications:

- E. Thürmann: Das Europäische Portfolio der Sprachen für die Weiterbildung in Deutschland, Bericht zu dem vom BMBF geförderten Vorhaben. 2003, Landesinstitut für Schule. D-Soest 59494
- Schwerpunkt: Gemeinsamer Europäischer Referenzrahmen und Europäisches Sprachenportfolio. Heft 3.2003 Neusprachliche Mitteilungen aus Wissenschaft und Praxis
- Thüringer Modell des Europäischen Sprachenportfolios: [www.thuringen.de/tkm](http://www.thuringen.de/tkm)

## Grèce

Nombre d'apprenants détenant un PEL en Grèce					24 06 04
Secteur éducatif	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Enseignement primaire 08.2000** CILT Total Enseignement primaire					
Enseignement second 43.2003* 12-15 Total Enseignement secondaire I		500	1000	2800	5000
Formation des adultes 01.2000*** EDK 43.2003 Formation des professeurs Total adultes					2000
<b>Total Grèce</b>		<b>500</b>	<b>1000</b>	<b>2800</b>	<b>7000</b>

Cases vides = absence d'information.

Etat d'avancement:

\* Le PEL est un projet officiel du Ministère de l'Education Nationale et de l'Institut Pédagogique grec.

Il a été mentionné dans un communiqué de presse officiel du Ministère de l'Education et fait partie des documents officiels du Conseil de l'Institut Pédagogique.

\*\* 10.000 copies vendues à un institut privé d'enseignement de langues

\*\*\* 4.000 copies vendues à un institut privé d'enseignement de langues

Mesures de soutien:

Un système de formation et de soutien a été mis en place.

Articles publiés dans des magazines pédagogiques.

Il est prévu de faire des recherches sur l'impact du PEL.

Informations complémentaires:

Une étude sur les besoins dans la formation des adultes est en cours.

Un modèle de PEL pour adultes est en cours d'élaboration.

## Hongrie

Nombre d'apprenants détenant un PEL en Hongrie					25 06 04
Secteur éducatif	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
<b>Enseignement primaire</b> 16.2001 Ministère d'Educ.		1000	300	500	800
<b>Enseignement secondaire I</b> 16.2001 Ministère d'Educ. 63.2004 CERNET		1000	300	100	150
<b>Enseignement secondaire II</b> 15.2001 Ministère d'Educ.		1000	500	450	600
<b>Enseignement professionnel</b> 17.2001 Ministère d'Educ				50	80
<b>Adultes</b> 06.2000 Eaquals/Alte 17.2001 Ministère d'Educ.					1 000
<b>Total Hongrie</b>	All	<b>3000</b>	<b>1100</b>	<b>1100</b>	<b>2630</b>

Cases vides = absence d'information

Etat d'avancement:

Le PEL est mentionné dans plusieurs projets pédagogiques du Ministère de l'Education.

Mesures de soutien:

Un grand projet sur quatre ans est lancé avec la participation de 100 écoles. L'objectif est de produire une synthèse annuelle, puis une synthèse finale des résultats à la fin de l'année scolaire 2007.

Un projet sur le secteur des adultes sera lancé avec le Ministère de Travail.

## Islande

Nombre d'apprenants détenant un PEL en Islande					00 06 04
Secteur éducatif	Régions	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
<b>Enseignement secondaire I</b> En attente de Validation					
<b>Enseignement secondaire II</b> En attente de validation					

## Irlande

Nombre d'apprenants détenant un PEL en Irlande					09 06 04
Secteur éducatif	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
<b>Enseignement primaire</b> 11.2001 rev.* IILT <b>Total Enseignement primaire</b>		3000	7500	5000	4000
<b>Enseignement secondaire I + II</b> 10.2001 Authentik 12.2001 rev.** IILT <b>Total Enseignement secondaire I + II</b>		967	1209 2910 4119	2369 4700 7069	1000 1500 2500
<b>Enseignement professionnel</b> 14.2001 IILT 37.2002 Milestone <b>Total professionnel</b>			122 122	150 150	500 500
<b>Formation des adultes</b> 13.2001a/b IILT 37.2002 Milestone <b>Total Formation des adultes</b>			550 550	850 850	
<b>Université</b> 29.2002 CERCLES <b>Total université</b>			330 330	650 650	350 350
<b>Total Irlande</b>		<b>3967</b>	<b>12621</b>	<b>13719</b>	<b>7350</b>

Etat d'avancement:

Le programme IILT (Integrate Ireland Language and Training) est financé par le Ministère de l'Education et des Sciences; ces modèles de PEL jouissent par conséquent d'un statut quasi-officiel.

\* Ce modèle est l'élément clé dans le soutien fourni, à travers l'Irlande, par les responsables d'IILT aux enseignants d'anglais langue seconde dans l'enseignement primaire. Renseignements disponibles sur: [www.tcd.ie/clcs](http://www.tcd.ie/clcs) ou [www.authentik.ie](http://www.authentik.ie)

\*\* Ce modèle est l'élément clé dans le soutien fourni, à travers l'Irlande, par les responsables d'IILT aux enseignants d'anglais langue seconde dans l'enseignement secondaire.

La mise en œuvre des deux modèles est suivie par IILT. Site Internet : [www.iilt.ie](http://www.iilt.ie)

Mesures de soutien:

Le processus de mise en œuvre est soutenu et suivi par l'organisation régulière de journées de formation continue. Différentes sortes de données sont collectées en vue d'une évaluation empirique et des publications concernant des recherches.

Informations complémentaires:

Des versions révisées des modèles de PEL 11.2001 and 12.2001 ont récemment été validés et remplaceront les versions précédentes à partir de septembre 2004.

IILT a publié les documents suivants liés aux modèles 11.2001 (rev. 2004) et 12.2001 (rev. 2004) :

- English language proficiency benchmarks for non-English-speaking pupils at primary level, Version 2, 2003.

- English language proficiency benchmarks for non-English-speaking pupils at post-primary level, Version 2, September 2003.

Pendant l'année scolaire 2003–04 Manolis Sisamakakis a recueilli un grand nombre de données concernant le modèle de PEL n° 10.2001 pour l'enseignement secondaire auprès d'enseignants et apprenants. Quelques enseignants ont suggéré qu'il conviendrait d'avoir des modèles séparés pour le premier et le second cycles du secondaire; quelques apprenants ont estimé que le modèle contenait une énorme quantité de matériel. Ces opinions seront pris en compte lors de la révision du modèle 10.2001 pendant l'année 2004–05.

Etudes et publications:

- David Little, 2001: "We're all in it together: exploring the interdependence of teacher and learner autonomy", in *All Together Now* (Papers from the 7<sup>th</sup> Nordic Conference and Workshop on Autonomous Language Learning, Helsinki, September 2000), ed. Leena Karlsson, Felicity Kjisik and Joan Nordlund, University of Helsinki Language Centre, 2001, pp. 45–56. (It contains a discussion of the ELP as a tool for developing learner autonomy.)
- David Little, 2002: "The European Language Portfolio: structure, origins, implementation and challenges", *Language Teaching* 35.3, 2002, pp.82–9.
- David Little, Jennifer Ridley, Ema Ushioda, 2002: *Towards greater learner autonomy in the foreign language classroom*, Dublin: Authentik, 162 pp. (Describes the project that produced the post-Enseignement primaire ELP, 10.2001.)
- E. Ushioda and J. Ridley: Working with the European Language Portfolio in Irish post-primary schools: report on an evaluation project. Trinity College Dublin, Centre for Language and Communication Studies, CLCS Occasional Paper No.61, Autumn 2002.
- David Little, "Learner autonomy and public examinations", in *Learner autonomy in the foreign language classroom: teacher, learner, curriculum and assessment*, edited by David Little, Jennifer Ridley and Ema Ushioda, Dublin:Authentik, pp.223–33. (Discusses the possible use of the ELP as a focus for school-based assessment.)
- David Little and Barbara Lazenby Simpson, 2004: "Using the CEF to develop an ESL curriculum for newcomer pupils in Irish primary schools", in K. Morrow (ed.), *Insights from the Common European Framework*, Oxford: Oxford University Press, pp.91–108. (Contains discussion of the design and implementation of model 11.2001.)

Trois thèses de doctorat sont en préparation :

- Manolis Sisamakiks, Ph.D. thesis on empirical data collected from the classrooms of teachers in the CLCS network: project completion date, autumn 2005;
- Patrick Farren, Department of Education, National University of Ireland Galway, Ph.D. thesis on a project that uses the post-primary ELP model in initial teacher training;
- Lorna Carson is writing a Ph.D. thesis that uses the ELP to explore the impact of goal setting and self-assessment on the motivation and self-esteem of adult refugees learning English as a second language.

# Italie

Nombre d'apprenants détenant un PEL en Italie					24 11 03
Secteur éducatif	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
<b>Enseignement primaire</b>					
25.2002 Umbrie			5250	6785	7500
26.2002 Piedmont Vallée d'Aoste		9000	27000	29408 31	40
30.2002 Lombardie			1284	2000	3000
49.2003 Loescher Pilote Alto-Adige				500 232	232
<b>Total Enseignement primaire</b>		<b>9000</b>	<b>33534</b>	<b>38956</b>	<b>10772</b>
<b>Enseignement secondaire I</b>					
25.2002 Umbrie		18000	6000	8100	9000
26.2002 Piedmont			3000	5000	
30.2002 Lombardie Piedmont Sicile		500	1948 800 300	10000	15000
49.2003 Loescher Pilote Alto-Adige Pilote Vallée d'Aoste				400 264	264 140
<b>Total Enseignement secondaire I</b>		<b>18500</b>	<b>12048</b>	<b>23764</b>	<b>24364</b>
<b>Enseignement secondaire II</b>					
25.2002 Umbrie			3750	5125	6000
30.2002 Lombardie			1384	2000	2500
54.2003 Piedmont				3200	3800
64.2004 Puglia Pilote Abruzzo Pilote Vallée d'Aoste					120
<b>Total Enseignement secondaire II</b>			<b>5134</b>	<b>10325</b>	<b>12420</b>
<b>Enseignement professionnel</b>					
48.2003-IT Sofia Pilote Vallée d'Aoste				400	
<b>Total enseignement professionnel</b>		<b>300</b>		<b>400</b>	
<b>Université</b>					
05.2000 Vallée d'Aoste		36	54	72	
29.2002 CERCLES 40.2003 Calabre					
<b>Total université</b>		<b>36</b>	<b>54</b>	<b>72</b>	
<b>Adultes</b>					
06.2000 Eaquals/Alte 54.2003 Piedmont			1500	150	180
<b>Total adultes</b>			<b>1500</b>	<b>150</b>	<b>180</b>
<b>Total Italie</b>		<b>27836</b>	<b>42270</b>	<b>73667</b>	<b>47736</b>

## Publications et rapports

- Provveditorato agli Studi di Terni, Italie. Comunicazione lingua e Linguaggi neele Discipline Curriculari, a cura die Flora Palamidesi 2000
- Direzione Generale, Ufficio Scolastico Regionale per il Piemonte. Quaderni 3 "Portfolio Europeo delle Lingue un'Esperienza Piemontese" 2003
- The British School of Fiuli-Venezia Giulia. ELP Implementation Report – December 2003

## Lettonie

Nombre d'apprenants détenant un PEL en Lettonie					15 06 04
Secteur éducatif	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Enseignement second Pilote 16-18					500
Enseignement professionnel Pilote					500

Modèles développés conjointement par:

Le Ministère de l'Education et des Sciences de la Lettonie

Le Centre pour le Développement des Curricula et les Examens

Le Centre de Langues - Service public

Le projet est géré par le Ministère et le Centre pour le Développement des Curricula et des Examens depuis 2004

## Lituanie

Nombre d'apprenants détenant un PEL en Lituanie					14 05 04
Secteur éducatif	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Enseignement primaire Prévu 6-10					
Enseignement second Prévu + 16					
Enseignement second Pilote 16-18 Formation des enseignants					20000
Adultes Prévu					
<b>Total Lituanie</b>					<b>20000</b>

Etat d'avancement:

Expérimentation et formation des enseignants en 2004

Recommandé par le Ministère de l'Education et des Sciences pour le deuxième cycle du secondaire à partir de 2005.

Budget pour 2004: 50.000 €

## Moldova

Nombre d'apprenants détenant un PEL en Moldova					28 11 03
Secteur éducatif	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Enseignement second Version pilote				500	
<b>Total Moldova</b>				<b>500</b>	

Le Ministère de l'Education a cité le PEL dans un communiqué au Conseil pour le Curriculum et l'Evaluation.

## Pays-Bas

Nombre d'apprenants détenant un PEL au Pays-Bas					24 06 04
Secteur éducatif	2000-2001	2001-2002	2 002-2003	2003-2004	2004-2005
Enseignement primaire 33.2003 9-12 UvT Pilote 4-5 Van de Velde UvT Total Enseignement primaire		511	571	379	600 600
Enseignement second 34.2002a* SLO Total Enseignement secondaire I					1000 1000
Enseignement second 34.2002b* SLO Total Enseignement secondaire II					1000 1000
Enseignement professionnel 18..2001** Bve Raad Total Enseignement professionnel	120	300	650		750 750
Université Pilote 03 Elmerini UvT					
Formation des adultes 36.2002*** CINOP 37.2002 Milestone Total adultes					2020 2020
<b>Total Pays-Bas</b>	<b>120</b>	<b>811</b>	<b>1029</b>	<b>379</b>	<b>5370</b>

Cases vides = absence d'information

\* Versions électroniques interactives. Site Internet: [www.europeestaalportfolio.nl](http://www.europeestaalportfolio.nl)

\*\* Les apprenants qui ont commencé à utiliser le PEL en 2000 n'ont pas encore terminé leur formation, ils continuent à travailler avec le même modèle de PEL. Site Internet: [www.trefpuntalen.nl](http://www.trefpuntalen.nl)

\*\*\* Téléchargeable: [www.cinop.nl/portfoliont2](http://www.cinop.nl/portfoliont2)

Des informations complémentaires du projet de l'Université de Tilburg seront fournies après 5 années d'expérience avec le PEL dans la salle de classe. (Modèle de PEL 33.2003):

Les utilisateurs mettent deux ans pour comprendre clairement comment se servir du portfolio. La troisième année est vitale. Le suivi et la formation sont essentiels sinon les écoles abandonnent le PEL. Pour assurer la continuation du projet, le corps enseignant tout entier doit participer en tant qu'équipe, et non seulement les enseignants individuels. Le PEL devrait être complètement intégré à la carrière scolaire de l'élève, c'est-à-dire qu'il doit faire partie de l'apprentissage continu.

En 2004, l'Université de Tilburg a démarré un projet qui doit durer six ans: par le biais de multiples études de cas, nous espérons identifier des processus et des environnements (numériques) d'apprentissage.

Intérêt manifesté par des employeurs: Le portfolio des langues pour enseignants (Broeder & Aarts 2003) a été adopté et utilisé avec succès dans des formations à la communication en entreprise (deux thèmes: a) Les mutations dans les entreprises, b) Les processus dans la cohésion des groupes.

Publications et articles:

- Carla Driessen, Annelien Haitink, Jan van Tartwsijk: Experimenten met het Nederlandse taalportfolio in 2001", IVLOS, Universiteit Utrecht, février 2002

- Babylonia Tilburg University: Learning through learning: Self-regulation in life-long language learning. Website [www.taalportfolio.com](http://www.taalportfolio.com) E-mail: [info@taalportfolio.com](mailto:info@taalportfolio.com)

Le projet est une évaluation de l'apprentissage auto-régulé basé sur le *Cadre européen commun de référence pour les langues* et le *Portfolio Européen des Langues*. Il cherche à vérifier si les objectifs du PEL peuvent être atteints dans la pratique éducative, et dans quelles conditions.

- T. van der Avoird, D. Bontje, P. Broeder, G. Extra and N. Peijs: Hoezo taalportfolio? Ervaringen met de introductie van een Nederlands talenpaspoort. Enschede SLO 1999 (ISBN 90-74220-28-2)

- Broeder P.: Know what you know: the ELP in the multicultural classrooms. Paper presented at the conference "Languages: Promoting good practice", November 2001

- Aarts R. and Broeder P.: Experiences with a language portfolio – with special focus on Moroccan children in the Pays-Bas. 2004

- Van der Velde H.: Meer taal, meer talen. Een taalportfolio voor meertalige kleuterklassen. Tilburg University 2004 (thesis)

- Willems J.: Op weg naar een digital taalportfolio. Een studie naar de (on)mogelijkheden van een taalportfolio in relatie met ICT voor het basisonderwijs in Nederland. Tilburg University 2004 (thesis)

Site Internet: [www.taalportfolio.com](http://www.taalportfolio.com)

## Norvège

Nombre d'apprenants détenant un PEL en Norvège					24 06 04
Secteur éducatif	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Enseignement second				30+	180
Enseignement second				30+	180
Formation des adultes				20 - 60	
<b>Total Norvège</b>				<b>90</b>	<b>360</b>

\* Basé sur le "Projet Bergen": Angela Hasselgreen, coordinatrice: Bergen-Cando Project 2003. Le but du projet était d'exploiter le potentiel offert par le PEL pour développer du matériel d'évaluation dans le premier cycle de l'enseignement secondaire.

Etat d'avancement:

Le 17 juin 2004, le Parlement a accepté une proposition du Ministère de l'Education et de la Recherche qui consiste à rendre obligatoire l'apprentissage d'une deuxième langue étrangère dans le premier cycle de l'enseignement secondaire. Cette réforme devrait avoir des conséquences importantes pour la mise en œuvre du PEL et pour les nouveaux programmes de langues, qui seront très probablement largement influencés par le *Cadre européen commun de référence pour les langues*.

Cette situation de transition et de réforme fait qu'il est trop tôt pour évaluer la mise en oeuvre du PEL en Norvège.

## Pologne

Nombre d'apprenants détenant un PEL en Pologne					09 06 04
Secteur éducatif	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Enseignement primaire en préparation					
Enseignement second 62.2004 10-15			446	1005	7500
Enseignement second en préparation					
<b>Total Pologne</b>			<b>446</b>	<b>1005</b>	<b>7500</b>

Etat d'avancement:

Le modèle polonais de PEL a été publié par le Centre national pour la Formation des Enseignants en coopération avec le Ministère de l'Education et du Sport.

Mesures de soutien:

Formation d'enseignants à long terme, cours intensifs, articles sur le PEL et son contexte dans la presse spécialisée, guides pour enseignants et utilisateurs.

Pour les apprenants: des enseignants bien formés, obtention facile d'un PEL, soutien pédagogique pendant les années à l'école, prix abordable.

Des études d'évaluation sont en cours.

Articles et publications:

Barbara Glowacka: plusieurs articles dans "Jezki Obce w Szkole"

## Portugal

Nombre d'apprenants détenant un PEL au Portugal					15 06 04
Secteur éducatif	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Enseignement primaire					
Enseignement primaire migrants					
<b>Total Enseignement primaire</b>					
Enseignement second 20.2001 10-15					
<b>Total Enseignement secondaire I</b>	2000 2000				2000 2000
Enseignement second 21.2001					
<b>Total Enseignement secondaire II</b>					2000 2000
<b>Total Portugal</b>	<b>2000</b>				<b>4000</b>

\* Première édition: automne 2003, deuxième édition: printemps 2004

Etat d'avancement:

L'utilisation du PEL est recommandée dans les nouveaux curricula basés sur le *Cadre européen commun de référence pour les langues*.

Des associations d'enseignants et des départements régionaux du Ministère de l'Education ont été impliqués dans le processus d'élaboration du PEL dès le départ. La mise en œuvre a été interrompue par moments pour diverses raisons, mais la formation des enseignants a continué de façon systématique avec le soutien financier du Ministère.

Mesures de soutien:

Les cours de formation pour l'introduction des nouveaux curricula comprennent une formation sur le *Cadre européen commun de référence pour les langues* et le Portfolio européen des langues. Ces cours ont consisté en: 2002-2003, 50 heures de formation continue pour 55 enseignants. En 2003, 231 multiplicateurs et auteurs ont eu une formation et ont commencé à diffuser le PEL dans les établissements scolaires. La première présentation publique a eu lieu en 2004 lors d'un séminaire de l'Association des Enseignants d'anglais.

Un plan pour la diffusion et la mise en œuvre est actuellement élaboré par les Départements régionaux et les Associations d'enseignants de langues.

Le PEL sera lancé pour les établissements scolaires, les entreprises et autres institutions lors de la Journée européenne des langues, le 26 septembre 2004.

## Roumanie

Nombre d'apprenants détenant un PEL en Roumanie					29 06 04
Secteur éducatif	2000-2001	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
Enseignement primaire en développement					
Formation des adultes 06.2000* <i>Eaquals-Allte</i>					
<b>Total Roumanie</b>					

Mesures de soutien:

Décembre 2003: Première édition de la version roumaine du modèle de PEL n° 06.2000  
Décembre 2003: Distribution de la version roumaine à toutes les Inspections régionales et à la Direction de l'éducation pré-universitaire.

2004: présentation du PEL pour adultes lors de séminaires régionaux pédagogiques pour enseignants de langues.

2004: présentation du PEL lors de la Journée européenne des langues dans les Centres culturels français et allemand.

Une recommandation pour l'introduction du PEL en tant qu'instrument pour l'auto évaluation dans toutes les dernières classes est actuellement en cours.

## Fédération de Russie

Nombre d'apprenants détenant un PEL en Russie					18 06 04
Secteur éducatif	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Enseignement primaire 28.2002 MSLU		500	1850	5650	27500
<b>Total Enseignement primaire</b>		<b>500</b>	<b>1850</b>	<b>5650</b>	<b>27500</b>
Enseignement secondaire I 31.2002 MSLU		500	500	10500	25500
<b>Total Enseignement secondaire I</b>		<b>500</b>	<b>500</b>	<b>10500</b>	<b>25500</b>
Enseignement secondaire II 03.2000 MSLU		4000	9700	11700	25000
<b>Total Enseignement secondaire II</b>		<b>4000</b>	<b>9700</b>	<b>11700</b>	<b>25000</b>
Université 27.2002 MSLU Prévu*		500	1170	2000	5000
<b>Total Université</b>		<b>500</b>	<b>1170</b>	<b>2000</b>	<b>5000</b>
<b>Total Russie</b>		<b>5500</b>	<b>13220</b>	<b>29850</b>	<b>83000</b>

\* Modèle pour philologues

Etat d'avancement:

Tous ces modèles de PEL sont officiellement recommandés par le Ministère de l'Education de la Fédération de Russie. Le suivi est assuré grâce à des séminaires et des rapports.

Mesures de soutien:

Programme de Formation d'enseignants: Conférences et séminaires pour des futurs enseignants de langues, ateliers de formation continue dans différentes régions de la Fédération de Russie.

Réseau de diffusion. Publications dans la presse pour le grand public.

Projets de recherche et rapports:

Un projet de recherche sur l'impact du « PEL pour philologues » est en cours à L'Université d'Etat de Linguistique de Moscou.

## Slovaquie

Nombre d'apprenants détenant un PEL en Slovaquie					15 07 04
Secteur éducatif	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Enseignement second 42.2003 11-15			1000	3000	3000
<b>Total Slovaquie</b>			<b>1000</b>	<b>3000</b>	<b>3000</b>

Etat d'avancement:

Le Ministère de l'Education préconise l'utilisation du PEL dans toutes les classes du secteur obligatoire.

Mesures de soutien:

Institut National de Pédagogie: formation continue générale et soutien spécifique aux enseignants impliqués dans le projet. Financé par le Ministère de l'Education.

## Slovénie

Nombre d'apprenants détenant un PEL en Slovénie					24 06 04
Secteur éducatif	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2002-2003	2003-2004
Enseignement primaire Version pilote 7-9		177	250	300	350
Enseignement second 57.2004 11-15		353	1050	1250	1400
Université Version pilote		104	150	120	200
Formation des adultes Version pilote			200	150	200
<b>Total Slovénie</b>		<b>634</b>	<b>1650</b>	<b>1820</b>	<b>2150</b>

### Etat d'avancement:

Le PEL en tant que tel n'a pas encore de statut officiel, mais référence est faite au « portfolio » en tant que concept dans les programmes scolaires pour les langues et le Ministère slovène de l'Education, des Sciences et des Sports recommande l'utilisation du PEL comme moyen alternatif pour l'évaluation et l'autoévaluation des acquis dans l'enseignement et l'apprentissage des langues.

### Mesures de soutien:

Une brochure promotionnelle en langue slovène a été envoyée à toutes les écoles et aux autres organismes travaillant dans le domaine de l'enseignement des langues;

Une liste a été établie des mesures de soutien disponibles pour apprenants, enseignants, établissements éducatifs, directeurs d'école, administrateurs, etc ;

Organisation de séminaires pour les enseignants.

### Rapports:

Rapport contenant des données statistiques sur la mise en oeuvre du PEL pendant l'année scolaire 2002/2003 en cours de préparation.

### Informations complémentaires:

Il est prévu d'intégrer le PEL 57.2004 dans l'examen de fin d'année et l'examen externe pour la nouvelle 9<sup>ème</sup> année d'enseignement primaire en Slovénie. L'utilisation du PEL ne sera pas obligatoire, mais un pourcentage peut être ajouté au résultat final.

## Espagne

Nombre d'apprenants détenant un PEL en Espagne					28 11 03
Secteur éducatif	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
<b>Enseignement primaire</b>					
50.2003 3-7			500	4500	10000
51.2003 7-12			350	2500	7500
<b>Total Enseignement primaire</b>			<b>850</b>	<b>7000</b>	<b>17500</b>
<b>Enseignement second</b>					
52.2003 12-15			500	700	2000
<b>Enseignement second</b>					
52.2003 15-18				700	2000
<b>Enseignement professionnel</b>					
52.2003 15-18				600	2000
<b>Formation des adultes</b>					
59.2004			500	2000	6000
<b>Total Espagne</b>			<b>1850</b>	<b>11000</b>	<b>29500</b>

Etat d'avancement:

La mise en œuvre progressive du PEL, avec le soutien du Ministère espagnol de l'Education et la coopération des autorités éducatives régionales, est prévue au cours des années à venir. De 15 à 17 régions s'approprient à expérimenter le PEL dans une sélection d'écoles de tous les secteurs de l'éducation pendant l'année scolaire 2004-2005.

Mesures de soutien: Le Ministère de l'Education de l'Espagne recommande la mise en place d'un programme de formation pour les enseignants pour la mise en œuvre du PEL. Il a offert du matériel aux apprenants et aux enseignants ainsi qu'une formation initiale aux responsables du projet dans les différentes régions éducatives.

## Suède

Nombre d'apprenants détenant un PEL en Suède					02 07 04
Secteur éducatif	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
<b>Enseignement primaire</b>					
60.2004 6-11			300		7500
<b>Enseignement second</b>					
61.2004			700		7500
<b>Enseignement second</b>					
19.2001			130		
<b>Ens. Professionnel</b>					
19.2001		500			

Université Version pilote					
Formation des adultes Version pilote				990	
<b>Total Suède</b>	<b>All</b>	<b>2420</b>	<b>500</b>	<b>2120</b>	<b>15000</b>

Cases vides = absence d'information

Etat d'avancement:

Projet de l'Agence nationale pour le développement scolaire

Stratégie de mise en oeuvre:

La principale stratégie pour mettre en œuvre le PEL sera d'imprimer 5000 exemplaires des Lignes directrices pour les enseignants auxquelles sera joint un CD-Rom contenant les deux modèles de PEL validés. Le PEL sera également disponible pour les apprenants sur le site Internet de l'Agence.

## Suisse

Nombre d'apprenants détenant un PEL en Suisse						16 06 04
Secteur éducatif	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	
<b>Enseignement primaire</b>						
26.2002 Piedmont Ticino				50		
30.2002 Lombardie do				50		
PEL en préparation						
<b>Total Enseignement primaire</b>				<b>100</b>		
<b>Enseignement secondaire I</b>						
Version pilote EDK				1750	8000	
<b>Total Enseignement secondaire I</b>				<b>1750</b>	<b>8000</b>	
<b>Enseignement secondaire II</b>						
Version pilote EDK	8000					
01.2000	1400	10000	13000	21315	22000	
<b>Total Enseignement secondaire II</b>	<b>9400</b>	<b>10000</b>	<b>13000</b>	<b>21315</b>	<b>22000</b>	
<b>Enseignement professionnel</b>						
Version pilote EDK		4000*				
<b>Total Enseignement professionnel</b>		<b>4000</b>				
<b>Université</b>						
35.2002 ELC			250	250		
<b>Formation des adultes</b>						
01.2002 EDK Bern			2000	2000		
06.2000 Equals/Alte						
<b>Total Suisse</b>	<b>9400</b>	<b>14000</b>	<b>15250</b>			

Etat d'avancement:

La Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) :

- en mars 2001 a adopté une résolution préconisant la mise en œuvre générale du PEL dans tous les secteurs du système éducatif suisse ;

- en mars 2004 a approuvé un stratégie détaillée de mise en œuvre (enseignement des langues à l'école obligatoire; stratégie et programme de travail pour la coordination à l'échelle nationale). Le PEL est l'un des six principaux éléments composant la stratégie et le programme approuvés.

Depuis cette date, des consultations populaires ont été lancées dans certains cantons suisses contre l'introduction d'une deuxième langue à l'école élémentaire (une composante clé de la stratégie nationale citée ci-dessus).

Mesures de soutien:

Groupes de coordination au niveau national et régional, chefs de projet cantonaux

Site Internet: [www.portfoliolangues.ch](http://www.portfoliolangues.ch)

Un guide pour les utilisateurs est inclus dans chaque dossier PEL.

Des guides pour les enseignants seront publiés en hiver 2004, pour le modèle 01.2000, et en été 2005, pour le modèle Enseignement secondaire I.

Informations et formations organisées pour enseignants de langue et multiplicateurs.

Informations complémentaires:

Le pilotage du modèle PEL pour l'Enseignement Secondaire I comprend une phase d'expérimentation avec des descripteurs, qui ont été élaborés et testés pour des groupes cibles spécifiques et leurs enseignants, en tant que références de niveau et aides à l'évaluation

Etudes et publications:

Germana D'Alessio, Marta Worni, Gé Stocks: Rapport final : "Valutazione del Progetto Portfolio Europeo delle Lingue", 2003

Rapport d'évaluation sur un projet pilote réalisé dans un nombre d'écoles professionnelles dans le canton suisse de Ticino. Le « Consiglio di Stato » de Ticino a apporté son soutien officiel au projet dans sa décision no.54 du 17 avril 2001, et l'utilisation du PEL a été déclarée obligatoire dans toutes les classes terminales.

## Turquie

Nombre d'apprenants détenant un PEL en Turquie					06 07 04
Secteur éducatif	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Enseignement primaire Version pilote 6-11				150	300
Enseignement second Version pilote * 11-14				300	500
Enseignement second 19.2001 47.2003* 15-18			500	750	1500
Formation des adultes 56.2004**					7500
<b>Total Turquie</b>	<b>All</b>		<b>500</b>	<b>1200</b>	<b>9800</b>

Etat d'avancement:

\* Projets du Ministère de l'Education Nationale et le Conseil d'éducation pour l'enseignement secondaire

\*\* Université d'Ankara TÖMER pour adultes

Mesures de soutien:

La Fondation pour l'Éducation Nationale et l'Université d'Ankara University TÖMER publieront les modèles du PEL et donneront leur soutien financier aux séminaires de formation des enseignants, aux conférences et à d'autres activités scolaires et universitaires.

## Royaume-Uni

Nombre d'apprenants détenant un PEL au Royaume-Uni					25 06 04
Secteur éducatif	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Enseignement primaire 08.2001* 5-11 41.2003 Total Enseignement primaire		6000	4200		
Enseignement second 09.2001**			360		
Enseignement professionnel 09.2001 CILT Total Enseignement professionnel			7900	1800***	
Formation des adultes 09.2001 CILT Total Formation des adultes			5600		
Université 09.2001 CILT			2220		
<b>Total Royaume-Uni</b>		<b>6000</b>	<b>20280</b>	<b>1800</b>	

Cases vides = absence d'information

\* Une vente de 10000 exemplaires fut négociée avec un consortium d'écoles de langues en Grèce en 2003. Ce modèle de PEL a également été publié sous licence en Italie et en Bulgarie.

\*\* Utilisé aussi en Bulgarie par le Centre européen pour l'éducation et la formation.

\*\*\* Distribution dans les secteurs éducatifs inconnue.

Rapports:

- Enquête du CILT en mars 2004: évaluation du Portfolio Européen des Langues pour adultes et la formation professionnelle: résultats et recommandations.

- Evaluation Nuffield: l'Université de Southampton a conduit un projet d'évaluation financé par la Fondation Nuffield au cours duquel 11 organismes ont piloté le PEL entre septembre 2003 et janvier 2004. Les résultats des projets pilotes ont été présentés à une réunion au CILT (Centre national pour les langues) le 9 février 2004. Le rapport final d'évaluation sera publié prochainement.

Extrait des recommandations:

*Dans le court terme*

Créer des guides simples pour les utilisateurs qui soulignent les avantages du PEL et suggèrent diverses manières de compléter le document.

Demander aux experts du CdE et du CELV de fournir des exemples de PEL utilisés dans les recherches d'emploi.

Effectuer des recherches dans l'utilisation de PEL par des pratiquants de langues des communautés.

ECML expert panel for examples of ELPs being used in job searches.

*Dans le moyen terme*

Réviser les listes de contrôle afin de démontrer clairement la corrélation avec les affirmations « Je sais faire » du CECR, en prêtant une attention particulière d'abord aux niveaux les moins élevés (pour lesquels la demande est la plus importante).

Créer une version téléchargeable (Pdf) à utiliser en parallèle avec la version papier.

*Dans le long terme*

Identifier comment faciliter l'intégration de composantes interculturelles dans le PEL.

Rédiger un « Guide de bonnes pratiques » destiné aux enseignants et formateurs.

## Organisations Internationales Non-Gouvernementales

### CERCLES

Nombre d'apprenants avec un PEL de CERCLES					
Secteur éducatif	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Education supérieur 29.2002					
<b>Total CERCLES</b>					

Cases vides = absence d'information

### Eaquals/Alte

Nombre d'apprenants avec un PEL d'Eaquals/Alte					
Secteur éducatif	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Adultes 06.2000 Total adultes			5600		
<b>Total Royaume-Uni</b>		6000	20280	1800	

Cases vides = absence d'information

Etat d'avancement:

Le modèle est disponible pour toutes les organisations membres d'Eaquals.

Informations complémentaires:

Le modèle PEL d'Eaquals/Alte a été traduit en plusieurs langues.

## Conseil Européen des Langues

Nombre d'apprenants avec un PEL du Conseil Européen des Langues					
Secteur éducatif	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
<b>Education supérieur</b> 35.2002 35.2002-DE 35.2002-DK			100	1300	1300
<b>Total CEL</b>			100	1300	1300

Etat d'avancement:

Les universités, ainsi que chaque faculté, département et professeur, bénéficient d'une autonomie et d'une indépendance.

Le PEL est cité dans les recommandations du Projet de Réseau Thématique dans le domaine des Langues I PRT1 et 2 (1996-1999 et 2000-2003), réalisé sous l'égide du Programme Socrate de l'Union Européenne (pour de plus amples renseignements voir: [www.fu-berlin.de/elc/fr/tnp.html](http://www.fu-berlin.de/elc/fr/tnp.html)).

L'utilisation du PEL est recommandée dans plusieurs rapports valant prise de position du Conseil Européen des Langues.

Etudes, articles, publications:

Forster Vosicki, Brigitte (2004): Europäisches Sprachenportfolio und UNICert, In: Eggensperger K.-H. Fischer J. (eds.): Handbuch UNICERT 2. Bochum: AKS Verlag, à paraître

"Standards – Unicert und die Stufen des Gemeinsamen europäischen Referenzrahmens", co-animation de l'atelier avec B. Voss et J. Fischer, 23. Arbeitstagung des Arbeitskreises der Sprachenzentren, Sprachlehrinstitute und Fremdspracheninstitute - AKS, 28 – 28 février 2004, Universität Potsdam, Allemagne

"Kursbezogene Arbeit mit dem Europäischen Sprachenportfolio für Universitäten", atelier précédant la conférence, 23. Arbeitstagung des Arbeitskreises der Sprachenzentren, Sprachlehrinstitute und Fremdspracheninstitute - AKS, 26 -28 février 2004, Universität Potsdam, Allemagne

"Introduction et utilisation du PEL au Centre de langues de l'Université de Lausanne", exposé lors du séminaire de rentrée de SPIRAL pour les 3 universités de Strasbourg, 30 septembre 2003, Strasbourg, France

"Portfolio und Zertifizierung", lors du colloque 'Mehrsprachige Universitäten und Hochschulen – Praxis und Standards', animation d'un atelier et rédaction d'un rapport, 19-20 septembre 2003, Université de Fribourg, Suisse

"How to work with the CEL/ELC's European Language Portfolio (ELP) for the higher education sector", pre-conference workshop, 4e conférence du Conseil européen pour les Langues (ELC/CEL), 26-28 juin 2003, Aarhus School of Business, Danemark

"Einführung in das Europäische Sprachenportfolio", exposé, Sprachenzentrum Universität/ETH Zürich, 5 juin 2003, Zürich, Suisse

"Travailler avec le Portfolio européen des langues (PEL) pour le secteur de l'éducation supérieure", journée de formation pour enseignant(e)s, 17 mai 2003, Centre de langues UNIL, Lausanne, Suisse

"Le Portfolio Européen des langues: un outil pour l'enseignement supérieur", exposé, journées d'études 'Les langues dans l'enseignement supérieur', 4-5 avril 2003, Université Charles-de-Gaulle, Lille 3, France

'The European Language Portfolio of the ELC', dans le cadre du workshop European Language Policy and Implementation, 6-7 décembre 2002, Freie Universität Berlin, Allemagne

'Transparency and international comparability in languages: the role of the Common European Framework of Reference for Languages and the European Language Portfolio can play', dans le cadre du TNP 2, sous-groupe New Learning Environments, 6-7 juin 2002, Copenhague, Danemark

'Validation, recognition, assessment and certification of linguistic skills, competences, knowledge and intercultural competence – the role of the European Language Portfolio', dans le cadre du European University Language Policy Interest Group de l'ELC, 3-4 mai 2002, Lausanne, Suisse

"Un Portfolio de langues pour les universités", dans le cadre de l'atelier: Université et politique linguistique en Europe; Année européenne des langues, Conférence 2001 "Multilinguisme et nouveaux environnements éducatifs", 28-30 juin 2001, Freie Universität Berlin, Allemagne

"Das Europäische Sprachenportfolio im Hochschulbereich", dans le cadre de l'atelier: Nachweis von Sprachenkenntnissen im europäischen Verbund; 29. Jahrestagung Deutsch als Fremdsprache, Christian-Albrechts-Universität, 24-26 mai 2001, Kiel, Allemagne

"Les objectifs de la formation linguistique universitaire: L'apport du Portfolio européen des langues", lors de l'atelier "Les Hautes Ecoles et la politique linguistique européenne" les 15-16 décembre 2000, Freie Universität Berlin, Allemagne

"Le Portfolio européen des langues", VIII Congrès RANACLES: Evaluation et évaluation de l'évaluation, 30 novembre-2 décembre 2000, Université de Nice, France (en tant que représentant de la Division des Politiques linguistiques du Conseil de l'Europe)

"Piloting the European Language Portfolio in the Higher Education Sector in Europe", Sixth CERCLES International Conference – Today's Quality Issues for Language Centers", 14-16 septembre 2000, Anvers, Belgique



# ANNEXE A

## Mise en œuvre du Portfolio européen des langues, 2001-2004 : le rôle des séminaires européens

*David Little, Coordinateur, Séminaires européens PEL*

### Introduction

Le PEL a été lancé en 1997, non pas en tant que produit mais à titre de concept général exploré dans une série de documents de travail (Conseil de la coopération culturelle, 1997). Ce sont donc les projets pilotes, menés entre 1998 et 2000 dans 15 Etats Membres du Conseil de l'Europe et par trois ONG, qui ont eu pour rôle de déterminer plus précisément ce que devait être un PEL et comment il fallait l'utiliser. Pris dans leur ensemble, les projets pilotes couvraient tous les domaines de l'éducation: enseignement primaire, premier et deuxième cycles du secondaire, professionnel et universitaire, éducation des adultes ; à la fin de l'année 2000, un PEL au moins avait été conçu et expérimenté dans chacun de ces domaines. Des séminaires semestriels destinés aux coordinateurs de projets pilotes ont joué un rôle essentiel dans le processus de développement, en ce sens qu'ils ont permis de partager des idées et des données d'expérience et de relever des défis communs.

Lorsque nous sommes passés à la première phase d'une application à grande échelle du PEL (2001-2004), il était clairement apparu que la conception, l'expérimentation et l'application d'un PEL était une entreprise complexe. En conséquence, la phase de mise en œuvre ne dépendrait pas moins que l'étape pilote d'un échange régulier d'idées et de données d'expérience. Fort heureusement, les autorités de l'éducation du Portugal, de l'Italie, du Luxembourg, de la Turquie et de l'Espagne ont généreusement proposé d'accueillir à cet effet des séminaires européens. La meilleure manière suivre les progrès accomplis par le PEL durant les trois dernières années au niveau européen est peut-être de revenir sur les thèmes examinés lors de ces séminaires, qui ont offert à intervalles réguliers l'occasion de rendre compte du fonctionnement du Comité européen de validation, d'informer les participants sur divers aspects de la conception et de la mise en œuvre du PEL et de procéder à des consultations sur les questions d'intérêt commun. Les rapports in extenso des séminaires tenus en 2001, 2002 et 2003 sont disponibles sur le site web PEL du Conseil de l'Europe.

### Coimbra, juin 2001

Ce séminaire étant pour un grand nombre de délégués nationaux un premier contact avec le PEL, le programme a mis l'accent sur l'information et le partage des acquis. Cinq modèles de PEL ont été présentés, par les pays suivants: Suisse (adolescents et adultes), France (enseignement primaire), Irlande (premier et deuxième cycles du secondaire), Portugal (deuxième cycle du secondaire) et Royaume-Uni (VOLL). Les participants se sont répartis ensuite en groupes de travail afin d'examiner les principales exigences auxquelles ils auraient à répondre pour concevoir un PEL, l'appliquer en classe et le diffuser à plus grande échelle. Parmi les nombreuses questions débattues à Coimbra, trois ont été régulièrement soulevées lors des séminaires ultérieurs: la nécessité de préparer les professeurs à travailler avec le PEL, la relation quelquefois problématique entre le PEL et les programmes nationaux et la difficulté d'obtenir des ressources financières appropriées. Il a été reconnu également à Coimbra que les responsables de projets PEL devraient en rendre compte régulièrement au rapporteur général,

ce qui permettrait à ce dernier d'avoir un aperçu d'ensemble à jour des progrès réalisés dans toute l'Europe.

### **Turin, avril 2002**

Deux éléments nouveaux ont été rendus public au cours de ce deuxième séminaire européen: le guide des concepteurs de PEL (Schneider et Lenz, 2001) et les lignes directrices pour la soumission des PEL, que le Comité de validation a approuvées, en tant que moyen de faciliter le processus d'accréditation. En outre, les participants ont pris connaissance en avant-première, grâce à neuf brefs exposés, des PEL en usage dans sept pays: la République tchèque, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, la Fédération Russie et la Suisse (Little, 2003). Le programme de Turin comportait également la présentation de projets de PEL au titre de l'Italie, de la Hongrie et de l'Irlande, et des débats de groupe pour approfondir les défis liés à la conception, la mise en œuvre et la diffusion des PEL. La fonction pédagogique de ces derniers a été examinée et une attention particulière a été accordée à l'apprentissage axé sur la réflexion et à l'auto-évaluation. Les rapports sur les formations d'enseignants prenant en compte le PEL expérimentées en Italie, Finlande et Suisse ont conduit à une discussion des questions liées à l'enseignement des langues et à la formation des enseignants, y compris l'organisation de cette dernière aux niveaux national et européen (il y a lieu de noter que le nouveau projet à moyen terme du CELV, 2004-2007, comprend un projet sur la préparation des enseignants à l'utilisation du PEL). La séance de clôture du séminaire de Turin a été consacrée, là encore, aux problèmes logistiques que pose un suivi efficace et précis de la diffusion du PEL, et les participants ont mentionné la possibilité d'élaborer des « maquettes » (pages de PEL pouvant être téléchargées à partir du site Internet du Conseil de l'Europe) et une banque de descripteurs pour faciliter la conception de PEL.

### **Luxembourg, octobre 2002**

Le troisième séminaire PEL européen a eu pour point de départ l'idée sur laquelle la réunion de Turin s'était achevée. Une présentation des vues du Comité de validation a été suivie de travaux en groupe au cours desquels chacun des participants a rempli un questionnaire destiné à mesurer quel soutien était apporté à l'élaboration de « maquettes », d'une banque de descripteurs et de divers autres auxiliaires relatifs à la conception du PEL. Un vif intérêt a été manifesté pour: i) une banque de descripteurs permettant aux concepteurs de PEL d'en sélectionner un certain nombre pour inclusion dans les listes de repérage du PEL ; ii) des pages d'échantillons pour « Biographie langagière » sur la dimension interculturelle et « apprendre à apprendre », iii) un résumé du passeport. Une certaine attention a été apportée également à l'élaboration d'une « maquette » du Passeport de langues pour les jeunes apprenants. La deuxième journée du séminaire de Luxembourg a été consacrée à l'exploration des niveaux de référence du cadre européen commun, à la recherche des caractéristiques des bons descripteurs, à leur rédaction et leur adaptation et à la définition des compétences d'apprentissage autres que les compétences en langues. Cet atelier pratique a marqué une étape importante de la compréhension collective. Des rapports ont été présentés également sur certaines des difficultés soulevées par la validation des PEL et sur les progrès de leur diffusion en Europe. Une table ronde de clôture, avec des participants venant d'Autriche, de la République tchèque, de la Finlande, de la France et de l'Irlande, a permis la réflexion sur le dilemme entre le renforcement du noyau commun du PEL et son expansion et sur son utilisation pour répondre à des besoins nationaux, régionaux et locaux très divers.

### **Istanbul, octobre 2003**

Après le séminaire de Luxembourg, la Division des politiques linguistiques du Conseil de l'Europe a commandité les travaux suivants: établissement d'une banque de descripteurs de la compétence langagière, en partant des listes de repérage du PEL suisse pour adolescents et adultes et en exploitant les listes de repérage d'un certain nombre d'autres PEL validés; conception d'un résumé de Passeport de langues pour adultes; conception de passeports de langues destinés aux élèves de l'enseignement primaire et premier cycle du secondaire; compilation de pages d'échantillons de « Biographie langagière » sur l'expérience interculturelle et « apprendre à apprendre ».

Au cours de ce séminaire, le résumé du Passeport de Langues a été, dans l'ensemble, favorablement accueilli. Depuis lors, il a été revu pour inclusion dans l'Europass de l'Union européenne, que les ressortissants des pays membres de l'UE pourront utiliser pour faire état de leur formation, de leur expérience professionnelle et de leurs qualifications dans un format standard. En l'absence de version adaptée à l'âge de la grille d'auto-évaluation, il s'est révélé impossible de mettre au point des « maquettes » de Passeport de langues pour les jeunes apprenants.

Lors de l'examen de cette difficulté à Istanbul, les participants se sont déclarés favorables à la mise au point d'une grille d'auto-évaluation pour les jeunes apprenants, mais n'ont pas vraiment adhéré à l'idée d'une « maquette » de passeport en tant que tel. Comme à Luxembourg, les descripteurs et listes de repérage ont été un centre d'intérêt important: un exposé et un atelier ont porté sur l'approche des descripteurs adoptée dans le cadre du projet PEL néerlandais. En outre, la banque de descripteurs commanditée après la réunion de Luxembourg a été rendue publique. Des rapports sur l'expérience d'utilisation du PEL axés sur la notion d'« apprendre à apprendre » (Allemagne/Thuringe) et sur les questions interculturelles dans les études de langues (Italie/Lombardie) ont conduit à la présentation d'une collection de « maquettes » (pages d'échantillons du PEL) sur la dimension interculturelle et « apprendre à apprendre » et à leur exploration au cours d'un atelier connexe. Un aperçu du projet de PEL turc a également été donné aux participants. Deux points ont été retenus pour examen au cinquième séminaire PEL européen, en 2004: le rôle du PEL dans la promotion du plurilinguisme et la nécessité d'édifier une nouvelle culture de l'évaluation qui soit en harmonie avec le cadre européen commun et donne la place voulue à l'auto évaluation par l'apprenant, centrale pour l'usage du PEL.

### **Madrid, septembre 2004**

Comme ses prédécesseurs, le séminaire à venir de Madrid cherchera à associer continuité et innovation. Les rapports sur l'expérience acquise porteront à nouveau sur certains des enjeux stratégiques que comporte la mise en œuvre du PEL, mais un compte rendu des initiatives de PEL électronique sera présenté et des interventions, travaux de groupe et tables rondes auront pour thème: (i) le plurilinguisme dans la politique linguistique et la conception du PEL; (ii) les approches de l'évaluation des compétences en communication correspondant au Cadre Européen Commun de Référence et à l'auto évaluation à partir du PEL.

## Conclusion

Dans tout projet de longue durée et à grande échelle, l'un des meilleurs moyens de mesurer les résultats obtenus consiste à récapituler ce qui reste à faire. Au séminaire d'Istanbul, Joseph Sheils a défini les objectifs stratégiques suivants:

1. *Renforcer les initiatives pour améliorer le suivi de la qualité dans la conception du PEL et rendre plus efficace le processus de validation:* à cet effet, il faudra (i) rendre les *Principes et Lignes directrices* plus transparents et réviser le formulaire de demande de validation et les instructions pour la candidature ; (ii) continuer à élaborer des éléments de contenu pour validation préalable avant mise à disposition des concepteurs de PEL ; (iii) œuvrer à une dimension européenne plus identifiable par l'utilisation d'une terminologie standard, des langues officielles du Conseil de l'Europe, du logo du PEL et d'un texte normalisé sur le Conseil de l'Europe ; (iv) réviser le guide destiné aux concepteurs de PEL.
2. *Continuer à développer le noyau commun du PEL,* ce qui suppose: (i) d'encourager l'auto-évaluation par un travail permanent relatif à une banque de descripteurs de qualité, utilisables dans des listes de repérage ; (ii) d'imaginer un outil que les détenteurs du PEL pourront s'approprier pour rendre compte de leurs expériences et de leurs compétences interculturelles ; (iii) d'élaborer une grille d'auto-évaluation pour les jeunes ; (iv) de trouver un moyen de mieux prendre en compte les capacités dans la langue maternelle ; (v) d'encourager la conception de politiques au niveau de l'école dans son ensemble pour l'utilisation du PEL
3. *Etendre la diffusion du PEL aux 45 Etats membres du Conseil de l'Europe:* ce faisant, nous devons (i) chercher à éviter la prolifération inutile de différentes versions du PEL selon les zones et les secteurs éducatifs ; (ii) viser la cohérence et la continuité d'un cycle d'enseignement à l'autre ; (iii) étudier l'élaboration de PEL électroniques, en particulier pour les apprenants plus âgés.
4. *Encourager et diffuser les bonnes pratiques, ce qui nécessitera:* (i) l'élaboration de ressources pour la formation des enseignants – par exemple l'actualisation du guide général pour les enseignants et les formateurs, la création d'un kit de formation d'enseignants et la commande de guides à l'attention des enseignants sur le CECR ainsi que sur l'évaluation et l'auto-évaluation qui y sont liées ; (ii) l'enregistrement et l'échange de bonnes pratiques de classe par l'intermédiaire d'études de cas et de réseaux interactifs ; (iii) l'incitation à l'utilisation du PEL, par tous les enseignants de langues d'un même établissement.
5. *Utilisation du PEL afin de promouvoir la cohérence, la transparence et la mobilité, ce qui implique:* (i) de relier les examens au niveau commun de référence du CECR ; (ii) de traduire la grille d'auto-évaluation dans toutes les langues ; (iii) d'établir un lien entre le PEL et les initiatives qui favorisent l'apprentissage tout au long de la vie, tel que l'Europass de l'Union européenne.
6. *Actualisation des systèmes européens et nationaux d'information et de coordination,* grâce: (i) au renouvellement du Comité européen de validation à partir de 2005 ; (ii) à l'accroissement de la visibilité nationale et européenne du PEL ; (iii) au développement d'une coordination locale et nationale du PEL plus efficace.

7. *Suivi de la diffusion et de l'utilisation du PEL*, qui demandera: (i) le recueil et l'analyse des rapports que les concepteurs de PEL sont tenus statutairement de soumettre trois ans après la validation ; (ii) la collecte des rapports de mise en œuvre du PEL ; (iii) l'encouragement d'une évaluation empirique des projets de PEL ; (iv) le contrôle de l'utilisation du PEL aux interfaces clés ; (v) l'incitation à inclure le PEL dans les politiques nationales d'apprentissage des langues.

La liste est ambitieuse, mais le fait qu'elle ait pu être dressée témoigne à lui seul des réalisations accomplies au cours des trois dernières années. Même au cours des neuf mois écoulés depuis le séminaire d'Istanbul, des progrès ont été réalisés sur un certain nombre de fronts, comme le confirme le programme de Madrid. Bien entendu, toute complaisance de notre part serait déplacée: il reste beaucoup à faire et les ressources (tant humaines que financières) sont toujours limitées, aux niveaux international, national, régional et local. Néanmoins, les avancées que montrent les programmes des séminaires européens successifs sur le PEL peuvent justifier un optimisme prudent.

### **Référence**

Council for Cultural Cooperation 1997: *European Language Portfolio: proposals for development*. With contributions by I. Christ, F. Debyser, A. Dobson, R. Schärer, G. Schneider/B. North and J. Trim. Strasbourg: Council of Europe.

Little, D. (ed.), 2003: *The European Language Portfolio in use: nine examples*. Strasbourg: Council of Europe (<http://www.coe.int/portfolio>).

Schneider, G. and P. Lenz, 2001: *European Language Portfolio: guide for developers*. Strasbourg: Council of Europe (<http://www.coe.int/portfolio>).



## ANNEXE B

### Compte rendu du fonctionnement du *Comité de validation*

*Francis Goullier, Vice-Président du Comité européen de Validation du PEL*

Le *Comité de validation* a pour mission essentielle de vérifier la conformité avec les *Principes et Lignes directrices* adoptés par le *Comité de l'éducation* des modèles de *Portfolios européens des langues* (PEL) développés.

Il est composé des représentants de neuf Etats membres, désignés par le *Comité de l'éducation* et assistés par quatre experts représentant des ONG ou autres organismes oeuvrant dans le domaine de la formation des adultes, l'enseignement supérieur, la formation linguistique des migrants. Les réunions du *Comité de validation* sont préparées par la *Division des politiques linguistiques* et le bureau de ce *Comité*, composé de son président, de son vice-président et de deux représentants des Etats membres. Le bureau a souvent été élargi afin de bénéficier de l'expertise de quelques consultants.

Pendant les deux premiers mandats du *Comité de validation* (2000-2002 ; 2002-2004), celui-ci s'est réuni 9 fois, a examiné environ 80 modèles de PEL et validés 64 d'entre eux. Il a également consacré deux réunions extraordinaires en 2002 et 2003 à l'examen de questions importantes surgies au cours des échanges à propos des modèles proposés à la validation et à la clarification des textes concernant le fonctionnement du *Comité* et les procédures de validation des modèles de PEL, notamment les *Principes et Lignes directrices*.

Les modalités de fonctionnement du *Comité de validation* et les procédures de soumission de nouveaux modèles sont exposés dans un document intitulé « *Règles pour l'accréditation de modèles de PEL* ». Ce document, de même que les *Principes et Lignes directrices* (avec notes explicatives), *Lignes directrices pour la soumission de modèles de PEL aux fins de validation*, un formulaire de demande de validation ainsi que les dates des réunions du *Comité de validation* sont disponibles sur le site du Conseil de l'Europe ([www.coe.int/portfolio/fr](http://www.coe.int/portfolio/fr)).

Conformément à son mandat, le *Comité de validation* a pris soin d'explicitier les raisons de tout refus de validation, de façon à aider les concepteurs de nouveaux PEL. Il a également adressé le plus souvent des recommandations pour inciter les concepteurs à améliorer leur modèle et leur permettre de tirer profit des expériences accumulées depuis le début du projet et des avancées apportées au cours du temps par les PEL validés.

Au-delà de sa mission de validation des modèles de PEL, le *Comité* a joué un rôle de conseil auprès de la *Division des politiques linguistiques*. Ceci a été rendu indispensable par l'absence de *Groupe de projet Langues vivantes*. Le *Comité* a ainsi assisté de façon permanente la *Division des politiques linguistiques* dans la conduite du *Portfolio européen des langues*, dans la gestion des difficultés qui ont pu apparaître localement ou globalement dans la conception, l'introduction ou l'utilisation de modèles de PEL, dans les prises de décision nécessaires pour les évolutions du PEL, notamment en relation avec d'autres organismes européens.

Le *Comité de validation* a, de plus, été naturellement amené à élargir son activité dans deux autres directions :

- a) Il a participé activement à la préparation et à l'animation des séminaires réguliers réunissant des représentants de tous les Etats membres autour du PEL. Il s'est agi essentiellement pour lui, dans ce cadre, de faire connaître aux personnes contacts de tous les Etats membres les constats et réflexions du *Comité de validation*, de leur faire partager les avancées observées dans les modèles de PEL validés, de discuter les perspectives d'évolution.
- b) Il a pris des initiatives pour maintenir un équilibre entre le caractère européen du PEL et la tendance observée à la prolifération des modèles de PEL et assurer la qualité de ceux-ci: soutien pour la mise à disposition de tous les concepteurs d'une banque de descripteurs pour l'autoévaluation et de pages particulièrement réussies dans divers PEL validés, notamment pour l'éducation interculturelle et l'apprentissage méthodologique ; recommandation d'utilisation du *Passeport de langues* standardisé pour les adultes ; étude des possibilités de maquettes de PEL directement utilisables par les futurs concepteurs de PEL.

Enfin, dans son mandat, le *Comité de validation* est chargé de répondre aux demandes éventuelles d'Etats membres ou d'organismes qui souhaitent une aide dans la conception de PEL. Les moyens humains limités du Comité ainsi que les difficultés naturellement liées à cet exercice ont empêché une extension significative d'une telle aide. Pour satisfaire l'attente des concepteurs de PEL, des efforts plus importants ont été réalisés dans la communication et l'explication, notamment lors des séminaires regroupant les représentants des Etats membres.

Au vu du rôle important que le CEV a joué dans le projet de PEL en général, bien au-delà de son rôle officiel de validation et de conseil aux concepteurs de PEL, il conviendrait, à la fin de son actuel mandat, de réfléchir à l'avenir du PEL et des structures nécessaires pour son fonctionnement au niveau institutionnel, local, régional, national et européen. Il convient notamment de réfléchir au rôle du CEV dans ce contexte général et éventuellement d'en amender le Mandat.

## **ANNEXE C**

**Vue d'ensemble des modèles de PEL validés ou non-validés  
selon les secteurs**

Modèles de PEL pour jeunes apprenants			Vue d'ensemble – juillet 2004			
Validation	Pays/Région	Editeur des versions imprimées	Nb d'ex. imprimé	Prix	Versions électroniques	Assistance électronique
02.2000	France	Editions Didier <a href="http://www.editionsdidier.com">www.editionsdidier.com</a>	8000	vendu 09 03		
08.2000	Royaume-Uni	CILT	4200	till 09 03	<a href="http://www.nacel.org">www.nacel.org</a> téléchargeable avril 2002- mars 2003 5707 visites (visités / éventuell. téléchargés)	NACEL (National advisory Centre on Early Language learning)
11.2001 (rév. 2004)	Irlande	Integrate Ireland Language and Training <a href="http://www.iilt.ie">www.iilt.ie</a>	15500	gratuit	Téléchargeables en format PDF	
16.2001	Hongrie	Editeur NODUS	5000	€ 4.00		
22.2001	République tchèque	FRAUS k.s. e-mail: <a href="mailto:info@fraus.cz">info@fraus.cz</a>	3000	60 CzCr		Information de base sur le site du Ministère Assistance aux enseignants: site en construction
26.2002	Italie Piémont	DE AGOSTINI Milano 2004 e-mail: <a href="mailto:gianni.guerrieri@petrini.it">gianni.guerrieri@petrini.it</a>	50000	€ 7.50	<a href="http://www.centrodlc.it">www.centrodlc.it</a>  62 listes de repérage pour l'autoévaluation à télécharger  <a href="http://www.istruzione.it">www.istruzione.it</a>	<a href="http://www.centrodlc.it/frame/documenti/portfolio/6">www.centrodlc.it/frame/documenti/portfolio/6</a> Extrait du Guide pour enseignants Présentation du modèle de PEL <a href="http://www.istruzione.it/argomenti/portfolio/piemonte.shtml">www.istruzione.it/argomenti/portfolio/piemonte.shtml</a> Ministère de l'éducation nationale Présentation du modèle et commandes
28.2002	Fédération de Russie	Moscow State Linguistic University 38, Ostozhenka, Moscow 119992, Russia e-mail: <a href="mailto:Shleg@linguanet.re">Shleg@linguanet.re</a>	27500	€ 2.00		
32.2002	Allemagne Thuringe	Ministère de l'Education de Thuringe e-mail: <a href="mailto:gtaenzer@tkm.thuringen.de">gtaenzer@tkm.thuringen.de</a>	15500	€ 6.00	Version test en ligne: automne 04 Disponible en ligne: printemps 05 Version pour formation des enseignants en ligne dès janv 05	Processus de la mise en oeuvre du monitoring utilisant des questionnaires électroniques
33.2002	Pays-Bas	Babylon, Université de Tilburg e-mail: <a href="mailto:info@taalportfolio.com">info@taalportfolio.com</a>	2600		Téléchargeable pour enfants et enseignants + mise à jour sur <a href="http://www.taalportfolio.com">www.taalportfolio.com</a>	Recherche sur l'Université de Tilburg <a href="http://www.taalportfolio.com">www.taalportfolio.com</a> Burst 2003: la version PEL intranet dans un environnement numérique à l'école primaire Willems 2004: explorer la synergie entre un travail sur Internet et la version papier du PEL des écoles primaires néerlandaises

Validation	Pays/Région	Editeur des versions pour jeunes apprenants	Nb d'ex. imprimé	Prix	Versions électroniques	Assistance électronique
38.2003	Belgique Communauté francophone	Centre Technique et Pédagogique de l'enseignement de la Communauté française, Rte de Bavay 70, B-7080 Frameries  For ex-état schools: AGERS, rue du Commerce 68A, B-1040 Brussels	12750	€ 2.40	PEL accessible sur le site : <a href="http://www.cfwb.bel2001">www.cfwb.bel2001</a>	
41.2003	Irlande du Nord	Southern Education and Library Board 3 Charlemont Pl., Armagh, Northern Ireland	300		Disponible en ligne	
49.2003	Italie Loescher	Loescher Editore Via Vittorio Amedeo II 18, 10121 Turin, Italy e-mail: <a href="mailto:rbotrini@loescher.it">rbotrini@loescher.it</a> <a href="mailto:lcavaleri@loescher.it">lcavaleri@loescher.it</a>	5000	€ 6.00	<a href="http://www.loescher.it/portfolio">www.loescher.it/portfolio</a> sections téléchargeables en PDF de certaines parties du PEL fournies en diverses langues	<a href="http://www.loescher.it/portfolio">www.loescher.it/portfolio</a> Information générale sur les objectifs du PEL Information spécifique sur les trois modèles élaborés par Loescher
50.2003	Espagne 3-7	Ministerio de Educacion, Cultura y Deporte Paseo del Prado 28, 28014 Madrid, Spain	10000			
51.2003	Espagne 8-12	Ministerio de Educacion, Cultura y Deporte Paseo del Prado 28, 28014 Madrid, Spain	20000			
53.2003 (08.2001)	Bulgarie	Centre européen pour l'éducation et la formation, Sofia, Bulgarie - e-mail: <a href="mailto:ecet@ecet.bg">ecet@ecet.bg</a>	5000			
60.2004	Suède	Edition limitée pour séminaires et expositions Orientations pour les écoles	5000		<a href="http://www.skolutveckling.se">www.skolutveckling.se</a> version électronique téléchargeable PEL électronique interactif en cours de préparation	The Swedish National Agency for School Improvement e-mail: <a href="mailto:skolutveckling@skolutveckling.se">skolutveckling@skolutveckling.se</a>
Version pilote	Arménie 6-10					
Version pilote	Danemark	Ministère de l'éducation et Amtscetret for Undervisning e-mail: <a href="mailto:eva@ackbh.dk">eva@ackbh.dk</a>	15000			Réseau électronique pour la diffusion d'information et de documents auprès d'écoles et d'enseignements utilisant le réseau Amtscetret.net existant
Version pilote	Finlande 9-12				Téléchargeable <a href="http://www.uta.fi/laitokset/okl/tok/eks">www.uta.fi/laitokset/okl/tok/eks</a>	
Version pilote	Allemagne Brandenbourg	Technik Verlag, Dresdener Straße 26, 10999 Berlin T. 030-616 602 22 -	900			

Validation	Pays/Région	Editeur des versions pour jeunes apprenants	Nb d'ex. imprimé prix	Versions électroniques	Assistance électronique
Version pilote	Allemagne Hesse	<a href="http://www.kultusministerium.hessen.de">www.kultusministerium.hessen.de</a> Verlagsgruppe Bildungshaus Schroedel/Diesterweg	€ 7.50/5	téléchargeable <a href="http://www.foxus.de/ps/sprachenportfolio/">www.foxus.de/ps/sprachenportfolio/</a>	Hessisches Kultusministerium
Version pilote	Allemagne Mecklemb./Pomér. occ.	<a href="http://www.bildung-mv.de/download/rahmenplaene/fremdsprachenpass-umschlag.pdf">www.bildung-mv.de/download/rahmenplaene/fremdsprachenpass-umschlag.pdf</a> <a href="http://www.bildung-mv.de/download/rahmenplaene/fremdsprachenpass-inhalt.pdf">www.bildung-mv.de/download/rahmenplaene/fremdsprachenpass-inhalt.pdf</a>			
Version pilote	Allemagne Basse Saxe	<a href="http://www.grundschule-englisch.de/pdf/lehrermat_portfolio.pdf">http://www.grundschule-englisch.de/pdf/lehrermat_portfolio.pdf</a>			
En cours d'élaboration	Allemagne Brême				
En cours d'élaboration	Allemagne RNW				
En cours d'élaboration	Allemagne Rhén./Palat.				
En cours d'élaboration	Grèce				
En cours d'élaboration	Norvège				
En cours d'élaboration	Roumanie				
Version pilote	Slovénie				
En cours d'élaboration	Suisse				
Planifié	Turquie				

## Modèles de PEL secondaire I

Vue d'ensemble – juillet 2004

Validation	Pays/Région	Editeur des versions imprimées	Nb d'ex. imprimé prix	Versions électroniques	Assistance électronique
04.2000	Allemagne RNW	Verlag für Schule und Weiterbildung, DruckVerlag Kettler GmbH, Robert-Bosch- Straße 14, D-59199 Böbnen <a href="http://www.Verlag-fuer-Schule.de">www.Verlag-fuer-Schule.de</a>	35000 € 6-00		Espace d'information en ligne: <a href="http://www.learn-line.nrw.de/angebot/portfolio">www.learn-line.nrw.de/angebot/portfolio</a> Expérimentation au niveau national: <a href="http://www.learn-line.nrw.de/angebot/egs/info/portfolio/index.html">www.learn-line.nrw.de/angebot/egs/info/portfolio/index.html</a>
07.2000	République tchèque	FORTUNA, Jungmannova 7, 110 00 Prag e-mail: <a href="mailto:mailto:odbyt@fortuna.cz">mailto:odbyt@fortuna.cz</a>	24000 CzCr 115		Information de base sur le site du Ministère Assistance aux enseignants: site en construction
10.2001	Irlande 12-18	Authentik, Dublin	4000 € 15.00		
12.2001 (rév. 2004)	Irlande 12-18	Integrate Ireland Language and Training Language of the host country	2000 € 9.65	téléchargeable	Information sur <a href="http://www.tcd.ie/clcs">www.tcd.ie/clcs</a> or <a href="http://www.authentik.ie">www.authentik.ie</a>
15.2001	Hongrie 13-18	Maison d'édition NODUS	5000 € 4.00		
20.2001	Portugal	LISMA PORTUGAL e-mail: <a href="mailto:khp@lisma.biz">khp@lisma.biz</a>	5000 € 6.50		
25.2002	Italie Ombrie	Paravia Bruno Mondadori – LANG Edizione Milano Via Archimede 23, 20129 Milano, Italie Estimation du nombre de photocopies	25500 € 6.00 12000	Version électronique en cours de préparation	
30.2002	Italie Lombardie	Rizzoli Corriere della Sera / La Nuova Italia/ Oxford University Press e-mail: <a href="mailto:ufficiocommerciale.scuola@rcs.it">ufficiocommerciale.scuola@rcs.it</a> Adresses régionales pour les commandes: <a href="http://www.lanuovaitalia.it">www.lanuovaitalia.it</a>	45000 € 6.00		2003 cours de formation en ligne: 150 enseignants 2004 2 cours de formation en l.: 278 enseignants 2004 cours 2 <sup>nd</sup> niveau avec forum: 150 enseign. Info: <a href="http://www.garamond.it">www.garamond.it</a> voir Catalogo corsi  Questionnaires électroniques pour enseignants, apprenants et parents
31.2002	Fédération de Russie	Moscow State Linguistic University 38 Ostozhenka, Moscow 119992, Russia e-mail: <a href="mailto:shleg@linguanet.ru">shleg@linguanet.ru</a>	26000 € 2.50		
32.2002b	Allemagne Thuringe	Ministère de l'éducation de Thuringe e-mail: <a href="mailto:gaenzer@tkm.thueringen.de">gaenzer@tkm.thueringen.de</a>	15500 € 6.00	Version test en ligne à partir de l'automne 04 Version en ligne prévue pour le printemps 05 Formation des enseignants en ligne débutant en janvier 2005	Processus de la mise en oeuvre du monitoring utilisant des questionnaires électroniques
34.2002a	Pays Bas	SLO e-mail: <a href="mailto:d.meijer@slo.nl">d.meijer@slo.nl</a>		<a href="http://www.europeesthaalportfolio.nl">www.europeesthaalportfolio.nl</a> Version électronique interactive	<a href="http://www.taalportfolio.nl">www.taalportfolio.nl</a>

Validation	Pays/Région	Editeurs des versions imprimées Secondaire I	Nb d'ex imprimé	Prix	Versions électroniques	Assistance électronique
38.2003	Belgique Communauté francophone	Centre Technique et Pédagogique de l'enseignement de la Communauté française, Rte de Bavay 70, B-7080 Frameries  Pour les écoles ex-état: AGERS, rue du Commerce 68A, B-1040 Bruxelles	60000	€ 2.40	<a href="http://www.cfwb.bel2001">www.cfwb.bel2001</a> PEL accessible sur le site	
42.2003	Rép. slovaque.	Ministère de l'éducation slovaque Stromova 1, 813 30 Bratislava, Slovaquie				
43.2003	Grèce	Edition Eiffel, 7 rue Kipoupoleos, 12461 Haidari, Athens, Greece	5000	€ 12.00		
44.2003	France	ENS, 69366 Lyon CIEP, 92318 Sèvres e-mail: tagliante@ciep.fr				
46.2003	Allemagne Hambourg	Verlag Schroedel-Diesterweg	20000			
52.2003	Espagne 12-18	Ministère de l'éducation, de la culture et du sport d'Espagne Paseo del Prado 28, 28014 Madrid, Spain	20000			
57.2004	Slovénie	Ministère de l'éducation, de la science et du Sport Kotnikova 38, 1000 Ljubljana, e-mail: <a href="mailto:zdravka.godunc@gov.si">zdravka.godunc@gov.si</a>	6200	gratuit		
58.2004	Autriche	Leykam Buchverlag, Stempfergasse 3, 8010 Graz Austria	10500	€ 11.00		Österreichisches Sprachen-Kompetenz-Zentrum Hans-Sachs-Gasse 3/1, A-8010 Graz, Autriche <a href="http://www.sprachen.ac.at/esp">www.sprachen.ac.at/esp</a>
61.2004	Suède	The Swedish Agency for School Improvement e-mail: <a href="mailto:skolutveckling@skolutveckling.se">skolutveckling@skolutveckling.se</a>			<a href="http://www.skolutveckling.se">www.skolutveckling.se</a> Version électronique téléchargeable Version électronique interactive en préparation	
62.2004	Pologne	CODN Centre National de Formation Continue des Enseignants, Aleje Ujazdowskie 28, PL-00-478 Warszawa, e-mail: <a href="mailto:codn@codn.edu.pl">codn@codn.edu.pl</a>	10000		<a href="http://www.codn.edu.pl">www.codn.edu.pl</a> Téléchargeable à partir de 2004 / 2005	<a href="http://www.codn.edu.pl">www.codn.edu.pl</a>

Validation	Pays/Région	Editeurs des versions imprimées Secondaire I	Nb d'ex imprimé Prix		Versions électroniques	Assistance électronique
63.2004	Autriche	CERNET Auerspergstr. 15/22, A-1080 Wien	750		Version électronique en cours de préparation	<a href="http://www.cernet.at">www.cernet.at</a> A ce jour: brève information générale Informations plus détaillées à partir de l'automne 04
Planifié	Arménie					
Planifié	Croatie					
Version pilote	Chypre					
En cours de préparation	Estonie	Ministère de l'Education et de la Science <a href="mailto:tonu.tender@hm.ee">tonu.tender@hm.ee</a>				
Version pilote	Finlande	Université de Tampere, Finlande Dép. De la Formation des enseignants e-mail: <a href="mailto:kohonen@uta.fi">kohonen@uta.fi</a>			<a href="http://www.uta.fi/laitakset/okl/tokl/eks">www.uta.fi/laitakset/okl/tokl/eks</a> téléchargeable	
Version pilote Accréditation non prévue	Allemagne Mecklemb/Pom.	LISA, z. Hd. Dr. Arnold, Ellerried 5, 19061 Schwerin –				
Version pilote	Islande	Ministry of Education, Science and Culture, 150 Reykjavik, Iceland				
Version pilote	Moldova					
Version pilote	Suisse	Schulverlag blmv. AG e-mail: <a href="mailto:hans.jensen@schulverlag.ch">hans.jensen@schulverlag.ch</a>	9750	CHF 4.00	<a href="http://www.portfoliolangues.ch">www.portfoliolangues.ch</a> tous les formulaires téléchargeables	<a href="http://www.portfoliolangues.ch">www.portfoliolangues.ch</a> Information et lettre d'information

Modèles de PEL Secondaire II			Vue d'ensemble – juillet 2004			
Validation	Pays/Région	Editeurs des versions imprimées	Nb d'ex. imprimé	Prix	Versions électroniques	Assistance électronique
01.2000	Suisse	Schulverlag Bern <a href="http://www.schulverlag.ch">www.schulverlag.ch</a> e-mail: <a href="mailto:info@schulverlag.ch">info@schulverlag.ch</a>	100000	CHF 12.80	<a href="http://www.portfoliolangues.ch">www.portfoliolangues.ch</a> formulaires téléchargeables en all./fr/it/angl./réto-rom.	<a href="http://www.portfoliolangues.ch">www.portfoliolangues.ch</a> information gén. sur le PEL et Lettre d'information
03.2000	Fédération de Russie	Moscow State Linguistic University 38 Ostozhenka, Moscow 119992 e-mail: <a href="mailto:shleg@linguanet.ru">shleg@linguanet.ru</a>	25000	€ 4.50		
05.2000 professionnel	France	Editions Didier <a href="http://www.editonsdidier.com">www.editonsdidier.com</a>				
18.2001 professionnel	Pays-Bas	Be Raad			<a href="http://www.trefpuntalen.nl">www.trefpuntalen.nl</a> téléchargeable	
19.2001 professionnel	Suède	Ministère de l'éducation	5000	SEK 80		
21.2001	Portugal	LISMA Portugal e-mail: <a href="mailto:khp@lizma.biz">khp@lizma.biz</a>	2000	€ 7.50		
23.2001	République tchèque	Scientia spol.s.r.o. Radimova 37/50 16900 Prag 6-Brevnov e-mail: <a href="mailto:obchod@scientia.cz">obchod@scientia.cz</a>	6400	100CZ Cr		Site Internet du Ministère de l'éducation
24.2001	Autriche	Digidruck Vienna Couverture et passeport imprimés Listes de repérage photocopiées	4100	€ 7.00	<a href="http://www.pib-wien.ac.at/content/more/topnavstart/index.htm">http://www.pib-wien.ac.at/content/more/topnavstart/index.htm</a> Couverture, biographie et listes de repérage téléchargeables	
32.2202c	Allemagne Thuringe	Ministère de l'éducation de Thuringe e-mail: <a href="mailto:gaenzer@tkm.thueringen.de">gaenzer@tkm.thueringen.de</a>	20500	€ 6.00	Version test en ligne dès l'automne 2004 Version en ligne prévue pour printemps. 05 Formation des enseignants en ligne débutant en janvier 2005	Processus de la mise en oeuvre du monitoring utilisant des questionnaires électroniques
34.2002b	Pays-Bas	SLO e-mail: <a href="mailto:D.Meijer@slo.nl">D.Meijer@slo.nl</a>			<a href="http://www.europeestaalportfolio.nl">www.europeestaalportfolio.nl</a> Interactive electronic version	<a href="http://www.taalportfolio.nl">www.taalportfolio.nl</a>
39.2003	Belgique Communauté francophone	Centre Technique et Pédagogique de l'enseignement de la Communauté française Rt. De Bavay 70, B-7080 Frameries For ex-état schools: AGERS, rue du Commerce 68A, B-1040 Brussels	43500	€ 2.40	<a href="http://www.cfwb.be/ael2001">www.cfwb.be/ael2001</a> PEL accessible sur le site:	
45.2003	Géorgie					

Validation	Pays/Région	Editeurs des versions imprimées Secondaire II	Nb d'ex. imprimés Prix	Versions électroniques	Assistance électronique
47.2003	Turquie				
48.2003 professionnel	Bulgarie-BG Anglais-EN Français-FR Allemand-DE Italien-IT	Université de Sofia avec des partenaires dans cinq pays européens  Pour apprenants dans divers secteurs professionnels			
52.2003	Espagne 12-18	Ministère de l'éducation			
54.2003	Italie Piémont				
64.2004	Italie Pouilles	Ministerio dell'istruzione, dell'università e della ricerca, Ufficio Scolastico Regionale per la Puglia Via Castromediano 123, I-70126 Bari			
Version pilote	Bulgarie SCALA 2	Section bulgare de l'Association Européenne des Enseignants et al.			
Version pilote	Islande	Ministère de l'éducation, de la science et de la culture, 150 Reykjavik, Islande			

Modèles PEL: Versions pour l'enseignement supérieur et pour les adultes				Vue d'ensemble juillet 2004		
Validation	Pays/Région	Editeurs des versions imprimées	Nb d'ex. imprimés	Prix	Versions électroniques	Assistance électronique
<b>Education supérieure</b>						
27.2002	Fédération de Russie	Pour enseignants de langues, traducteurs et interprètes				
29.2002	CERCLES	Pour apprenants dans l'enseign. supérieur				
35.2002 35.2002-DE 35.2002-DK	ELC	Pour apprenants dans l'enseign. supérieur				
40.2003	Italie Calabre	Pour apprenants dans l'enseign. supérieur				
56.2004	Turquie	Université d'Ankara, modèle pour apprenants adultes				
Version pilote	Bulgarie	Nouvelle Université bulgare Portfolio pédagogique pour enseignants de langues				
Version pilote	Turquie	Université d'Istanbul, modèle pour apprenants adultes				
<b>Adultes</b>						
09.2001	Royaume-Uni					
06.2000	ALTE/Eaquals				Version électronique en préparation	
13.2001a	Irlande	Pour nouveaux immigrants				
13.2001.b	Irlande	Pour immigrants ayant passé du temps en Irl				
14.2001	Irlande	Immigrants visant principalement l'enseignement professionnel et l'emploi				
17.2001	Hongrie					
36.2002	Pays-Bas	Pour apprenants adultes – 2 <sup>nd</sup> e langue				
37.2002	Milestone	Pour apprenants de la langue du pays hôte				
55.2004	République tchèque	Ministère de l'éducation, de la Jeunesse et du Sport, Karmelitska 7, CZ- 118 12 Prag				
59.2004	Espagne	Ministerio de Educacion, Cultura y Deporte Subdireccion General de Progr Europeos paseo del Prado 28, E-28014 Madrid				
V. pilote	Grèce	QLS, Aristotelous 44, Volos 38333				

## **ANNEXE D**

### **Projet: Europass - Passeport de Langues**

Le Passeport de Langues fait partie du Portfolio européen des langues et sera inclus dans l'*Europass* développé par la Commission Européenne. Des liens seront établis vers le site Internet du Conseil de l'Europe pour le Portfolio européen des langues, ainsi que vers des sites Internet nationaux ou régionaux. Le document tel que présenté ci-après n'a pas encore été officiellement approuvé.



NOM(S) PRENOM(S)

Date de naissance (\*)

Langue(s) maternelle(s)

Autres langue(s)

## LANGUE

Auto-évaluation des compétences linguistiques (\*\*)

Niveau européen

COMPRENDRE		PARLER		ECRIRE
Ecouter	Lire	Prendre part à une conversation	S'exprimer oralement en continu	

Diplôme(s) ou certificat(s) (\*)

Titre des diplômes ou certificats	Organisme de certification	Année	Niveau européen (***)

Expérience(s) linguistique(s) (\*)

Description	De	A

## LANGUE

Auto-évaluation des compétences linguistiques (\*\*)

Niveau européen

COMPRENDRE		PARLER		ECRIRE
Ecouter	Lire	Prendre part à une conversation	S'exprimer oralement en continu	

Diplôme(s) ou certificat(s) (\*)

Titre du diplôme ou certificat	Organisme de certification	Année	Niveau européen (***)

Expérience(s) linguistique(s) (\*)

Description	De	A

## LANGUE

Auto-évaluation des compétences linguistiques (\*\*)

Niveau européen

COMPRENDRE		PARLER		ECRIRE
Ecouter	Lire	Prendre part à une conversation	S'exprimer oralement en continu	

Diplôme(s) ou certificat(s) (\*)

Titre du diplôme ou certificat	Organisme de certification	Année	Niveau européen (***)

Expérience(s) linguistique(s) (\*)

Description	De	A

(\*) Les rubriques marquées par un asterisk sont optionnels (\*\*) Voir grille d'auto évaluation au verso (\*\*\*) Niveau du CECR spécifié sur le diplôme ou certificat

### Note explicative

Le Passeport de Langues - Europass fait partie du Portfolio européen des langues développé par le Conseil de l'Europe. Il utilise les 6 niveaux européens du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) pour la consignation standardisée des niveaux de compétence atteints en langues (cliquer ici pour voir l'échelle complète). Pour plus d'information: [www.coe.int/portfolio/fr](http://www.coe.int/portfolio/fr)

Le Passeport de Langues - Europass a été élaboré en coopération avec l'Union Européenne dans le cadre de l'initiative Europass qui vise à favoriser la mobilité et l'employabilité des citoyens. Pour plus d'information: [www.europass.xyz](http://www.europass.xyz)

## Niveaux européens - Grille d'auto évaluation

		A1	A2	B1	B2	C1	C2
COMPRENDRE	Écouter	Je peux comprendre des mots familiers et des expressions très courantes au sujet de moi-même, de ma famille et de l'environnement concret et immédiat, si les gens parlent lentement et distinctement.	Je peux comprendre des expressions et un vocabulaire très fréquent relatifs à ce qui me concerne de très près (par ex. moi-même, ma famille, les achats, l'environnement proche, le travail). Je peux saisir l'essentiel d'annonces et de messages simples et clairs.	Je peux comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de sujets familiers concernant le travail, l'école, les loisirs, etc. Je peux comprendre l'essentiel de nombreuses émissions de radio ou de télévision sur l'actualité ou sur des sujets qui m'intéressent à titre personnel ou professionnel si l'on parle d'une façon relativement lente et distincte.	Je peux comprendre des conférences et des discours assez longs et même suivre une argumentation complexe si le sujet m'en est relativement familier. Je peux comprendre la plupart des émissions de télévision sur l'actualité et les informations. Je peux comprendre la plupart des films en langue standard.	Je peux comprendre un long discours même s'il n'est pas clairement structuré et que les articulations sont seulement implicites. Je peux comprendre les émissions de télévision et les films sans trop d'effort.	Je n'ai aucune difficulté à comprendre le langage oral, que ce soit dans les conditions du direct ou dans les médias et quand on parle vite, à condition d'avoir du temps pour me familiariser avec un accent particulier.
	Lire	Je peux comprendre des noms familiers, des mots ainsi que des phrases très simples, par exemple dans des annonces, des affiches ou des catalogues.	Je peux lire des textes courts très simples. Je peux trouver une information particulière prévisible dans des documents courants comme les petites publicités, les prospectus, les menus et les horaires et je peux comprendre des lettres personnelles courtes et simples.	Je peux comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à mon travail. Je peux comprendre la description d'événements, l'expression de sentiments et de souhaits dans des lettres personnelles.	Je peux lire des articles et des rapports sur des questions contemporaines dans lesquels les auteurs adoptent une attitude particulière ou un certain point de vue. Je peux comprendre un texte littéraire contemporain en prose.	Je peux comprendre des textes factuels ou littéraires longs et complexes et en apprécier les différences de style. Je peux comprendre des articles spécialisés et de longues instructions techniques même lorsqu'ils ne sont pas en relation avec mon domaine.	Je peux lire sans effort tout type de texte, même abstrait ou complexe quant au fond ou à la forme, par exemple un manuel, un article spécialisé ou une oeuvre littéraire.
PARLER	Prendre part à une conversation	Je peux communiquer, de façon simple, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à m'aider à formuler ce que j'essaie de dire. Je peux poser des questions simples sur des sujets familiers ou sur ce dont j'ai immédiatement besoin, ainsi que répondre à de telles questions.	Je peux communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'information simple et direct sur des sujets et des activités familiers. Je peux avoir des échanges très brefs même si, en règle générale, je ne comprends pas assez pour poursuivre une conversation.	Je peux faire face à la majorité des situations que l'on peut rencontrer au cours d'un voyage dans une région où la langue est parlée. Je peux prendre part sans préparation à une conversation sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel ou qui concernent la vie quotidienne (par exemple famille, loisirs, travail, voyage et actualité).	Je peux communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rende possible une interaction normale avec un locuteur natif. Je peux participer activement à une conversation dans des situations familières, présenter et défendre mes opinions.	Je peux m'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher mes mots. Je peux utiliser la langue de manière souple et efficace pour des relations sociales ou professionnelles. Je peux exprimer mes idées et opinions avec précision et lier mes interventions à celles de mes interlocuteurs.	Je peux participer sans effort à toute conversation ou discussion et je suis aussi très à l'aise avec les expressions idiomatiques et les tournures courantes. Je peux m'exprimer couramment et exprimer avec précision de fines nuances de sens. En cas de difficulté, je peux faire marche arrière pour y remédier avec assez d'habileté et pour qu'elle passe presque inaperçue.
	S'exprimer oralement en continu	Je peux utiliser des expressions et des phrases simples pour décrire mon lieu d'habitation et les gens que je connais.	Je peux utiliser une série de phrases ou d'expressions pour décrire en termes simples ma famille et d'autres gens, mes conditions de vie, ma formation et mon activité professionnelle actuelle ou récente.	Je peux articuler des expressions de manière simple afin de raconter des expériences et des événements, mes rêves, mes espoirs ou mes buts. Je peux brièvement donner les raisons et explications de mes opinions ou projets. Je peux raconter une histoire ou l'intrigue d'un livre ou d'un film et exprimer mes réactions.	Je peux m'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs à mes centres d'intérêt. Je peux développer un point de vue sur un sujet d'actualité et expliquer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.	Je peux présenter des descriptions claires et détaillées de sujets complexes, en intégrant des thèmes qui leur sont liés, en développant certains points et en terminant mon intervention de façon appropriée.	Je peux présenter une description ou une argumentation claire et fluide dans un style adapté au contexte, construire une présentation de façon logique et aider mon auditeur à remarquer et à se rappeler les points importants.
ÉCRIRE	Écrire	Je peux écrire une courte carte postale simple, par exemple de vacances. Je peux porter des détails personnels dans un questionnaire, inscrire par exemple mon nom, ma nationalité et mon adresse sur une fiche d'hôtel.	Je peux écrire des notes et messages simples et courts. Je peux écrire une lettre personnelle très simple, par exemple de remerciements.	Je peux écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou qui m'intéressent personnellement. Je peux écrire des lettres personnelles pour décrire expériences et impressions.	Je peux écrire des textes clairs et détaillés sur une grande gamme de sujets relatifs à mes intérêts. Je peux écrire un essai ou un rapport en transmettant une information ou en exposant des raisons pour ou contre une opinion donnée. Je peux écrire des lettres qui mettent en valeur le sens que j'attribue personnellement aux événements et aux expériences.	Je peux m'exprimer dans un texte clair et bien structuré et développer mon point de vue. Je peux écrire sur des sujets complexes dans une lettre, un essai ou un rapport, en soulignant les points que je juge importants. Je peux adopter un style adapté au destinataire.	Je peux écrire un texte clair, fluide et stylistiquement adapté aux circonstances. Je peux rédiger des lettres, rapports ou articles complexes, avec une construction claire permettant au lecteur d'en saisir et de mémoriser les points importants. Je peux résumer et critiquer par écrit un ouvrage professionnel ou une oeuvre littéraire.

